

Qui sont les migrants? Analyse de la migration interprovinciale au Canada fondée sur un modèle logit par panel

par

Ross Finnie

N° 142

11F0019MPF N° 142

ISSN : 1200-5231

ISBN : 0-660-96245-4

Prix : 5 \$ l'exemplaire, 25 \$ par année

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
25^e étage, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, K1A 0T6
Statistique Canada (613) 951-3962
Télécopieur : (613) 951-5403

Août 2000

Cette recherche a été rendue possible par la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada; la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada a assuré l'accès aux données de la BDAL sur lesquelles cette étude est axée (et aux ressources humaines connexes), elle s'est chargée de l'élaboration des fichiers de base associés et du soutien à cet égard et a formulé des commentaires sur l'analyse. L'auteur remercie également le Conseil de recherches en sciences sociales dont la subvention s'est révélée essentielle aux premières étapes des travaux touchant les données de la BDAL. L'auteur remercie John Burbidge, Tom Courchene, Pierre Fortin, Gaétan Garneau, Stéphane Gascon, Michael Hatfield, Lars Osberg, Roger Sceviour, François Vaillancourt et Allen Zeeman des commentaires dont ils lui ont fait part. Allen Zeeman a aussi contribué à définir l'orientation générale du projet. L'auteur aimerait également souligner l'excellence de l'aide à la recherche assurée par Gaétan Garneau et Roger Sceviour.

Les points de vue exprimés dans le présent document sont ceux de l'auteur et ne représentent pas nécessairement les opinions de Statistique Canada.

Also available in English

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Table des matières

I.	Introduction	1
II.	Description des données.....	3
	Aperçu de la Banque de données administratives longitudinales (BDAL).....	3
	Règles de sélection de l'échantillon.....	4
III.	Modèle économétrique	5
	Spécification du modèle logit par panel	5
	Variable endogène : province de résidence et repérage des mouvements interprovinciaux	5
	Province, langue et taille de la région de résidence	5
	Âge et situation des particuliers dans la famille	7
	Chômage, aide sociale et gains	8
	Année courante	9
IV.	Résultats empiriques	9
	Province, langue et taille de la région de résidence.....	10
	Âge et situation des particuliers dans la famille	11
	Effets du taux de chômage et du revenu	12
	Effets de l'année.....	13
V.	Conclusion	14
	Sommaire des résultats	14
	Implications des résultats.....	15
	Orientation des travaux ultérieurs.....	16
	Observations finales.....	18
	Références	27

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Résumé

Le présent article aborde le sujet de la migration interprovinciale en fonction de la question fondamentale suivante : « Qui sont les migrants? ». Des modèles logits par panel de la probabilité de migrer d'une année à l'autre sont estimés au moyen d'échantillons tirés de la Banque de données administratives longitudinales, couvrant la période 1982-1995. Parmi les variables explicatives, notons les facteurs « environnementaux », les caractéristiques personnelles, les attributs du marché du travail et une série de variables relatives à l'année. Des modèles distincts ont été estimés pour huit groupes d'âge-sexe.

Les principaux résultats sont les suivants : i) les taux de migration sont inversement associés à la taille de la province, ce qui traduit vraisemblablement la conjoncture économique, les effets d'échelle du marché du travail et la simple distance géographique; la langue tient également un rôle important à cet égard; ii) les personnes vivant dans les petits centres urbains, les petites villes et, plus particulièrement, dans les régions rurales sont moins susceptibles de migrer que les résidents de grands centres urbains; iii) l'âge, le fait d'être marié et la présence d'enfants sont négativement associés à la mobilité, tant pour les hommes que pour les femmes; iv) la migration est positivement liée au taux de chômage provincial, à la perception de prestations d'assurance-emploi (sauf dans le cas des hommes à l'âge d'entrée), à des revenus d'emploi nuls (sauf dans le cas des hommes et des femmes à l'âge d'entrée) et à la perception de prestations d'aide sociale (notamment chez les hommes); v) abstraction faite des revenus nuls, la migration est positivement liée aux niveaux de revenu pour les hommes d'âge moyen et mûr, mais non pour les autres, et ces effets sont généralement peu prononcés (les autres facteurs étant neutralisés); vi) on n'observe pas de variations très marquées des taux de migration au fil des ans; néanmoins, les taux de migration des hommes ont légèrement fléchi au cours des années 1990, tandis que, chez les femmes (exception faite des femmes à l'âge d'entrée), ces taux sont généralement restés stables ou ont augmenté légèrement, ce qui indique une divergence des tendances selon le sexe.

Mots clés : mobilité, chômage, aide sociale et gains

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



I. Introduction

La migration interprovinciale est un phénomène intéressant et important à bien des égards. Parmi les questions relatives au marché du travail et connexes à ce phénomène, notons la relation entre la mobilité et les gains des particuliers, la productivité dans les provinces d'origine et de destination et, plus généralement, l'efficacité du marché du travail. La migration a aussi des répercussions considérables sur divers programmes d'assurance sociale et de soutien du revenu (tels que les programmes d'assurance-emploi, d'assistance sociale et de soins de santé). En effet, on doit assurer la transférabilité des prestations pour les migrants, alors qu'on doit réduire les stimulants qui favorisent une forme indésirable de mobilité (p. ex., la migration vers une province particulière parce qu'elle offre des prestations d'aide sociale plus généreuses) ou les obstacles qui entravent une forme plus positive de mobilité (p. ex., le fait de ne pas quitter une région caractérisée par un taux de chômage élevé parce que les prestations d'assurance-emploi pourraient être moins généreuses ailleurs). Troisièmement, la mobilité soulève diverses questions relatives aux ressources humaines. Par exemple, les retombées des investissements publics au titre de l'éducation et de la formation (l'éducation relevant exclusivement des provinces et la formation étant partiellement, mais de plus en plus, du ressort des provinces) dépendent des perspectives locales d'emploi et de la main-d'œuvre et suivent donc les travailleurs qui migrent, ce qui fausse les ratios coûts-avantages de ces programmes pour les provinces. La migration soulève également des préoccupations dans le contexte de certaines dispositions réglementaires, notamment celles qui visent l'accréditation et la réglementation professionnelles et certaines réglementations commerciales, quelquefois considérées comme des entraves au libre accès des citoyens aux lieux où leurs perspectives d'emploi (ou leur qualité de vie) seraient les meilleures. Enfin, la migration interprovinciale est au cœur des enjeux fondamentaux entourant le sentiment national au Canada. En effet, la mobilité interprovinciale représente probablement l'un des avantages importants de l'appartenance à un pays.

Compte tenu de l'importance de ces questions, il n'est pas surprenant qu'il existe maintenant une documentation assez considérable sur la mobilité interprovinciale, fondée à la fois sur des microdonnées et des données d'ensemble ainsi que sur une diversité d'approches analytiques. Nous avons donc, à l'heure actuelle, une compréhension relativement bonne de l'ampleur générale et de la direction de la mobilité interprovinciale, de certains des facteurs déterminants de ces flux, de certaines répercussions quant au rajustement économique, des effets généraux du phénomène sur les gains des particuliers, etc¹.

¹ Ensemble, Anderson [1966], Courchene [1974], Grant et Vanderkamp [1976], Lin [1995], Osberg, Gordon et Lin [1994], Robinson et Tomes [1982], Statistique Canada [1993], Stone [1969], Vachon et Vaillancourt [1998] fournissent des renseignements sur les flux bruts de sortie, les flux bruts d'entrée, les flux nets et les tendances particulières de la mobilité interprovinciale d'une province donnée à l'autre ainsi que sur les caractéristiques de base des migrants et des non-migrants et sur les tendances connexes de revenu. Les différents « types » de migration (initiale, de retour, subséquente) sont examinés dans les travaux de Hiscott [1987], Grant et Vanderkamp [1984, 1986], Newbold et Liaw [1990], Rosenbaum [1988, 1993] et Vanderkamp [1971, 1972]. Hiscott [1987], Hou et Beaujot [1995] s'intéressent principalement à la migration entre le Canada atlantique et l'Ontario. Day et Grafton [1998] examinent la situation des étudiants. Les études économétriques des facteurs déterminants de la mobilité interprovinciale, y compris une sous-catégorie importante de documents traitant du rôle des variables fiscales (notamment les structures salariales relatives) figurent dans Courchene [1970], Day [1992], Day et Winer [1994], Dean [1992], Grant et Vanderkamp [1976], Lin [1995], Mills, Percy et Wilson [1983], Osberg, Gordon et Lin [1994], Robinson et Tomes [1982], Shaw [1986], Vachon et Vaillancourt [1998], Winer et Gauthier [1982]. Parmi les articles traitant de l'incidence de la mobilité interprovinciale sur les structures provinciales des salaires et des questions connexes en matière de politiques, mentionnons Courchene [1974], Graham [1964], Rosenbluth [1996], Shaw [1986] et Vanderkamp [1988]. Enfin, l'incidence de la migration sur le revenu des particuliers est examinée dans Courchene [1974], Grant et Vanderkamp [1976, 1980], Marr et Millerd [1980] et abordée plus brièvement dans Osberg, Gordon et Lin [1994], Robinson et Tomes [1982]. Parmi les travaux américains importants sur la question, notons ceux de Gallway [1969], Greenwood

Les recherches antérieures sur la mobilité interprovinciale ont toutefois été restreintes par l'absence, au Canada, de bases de données longitudinales générales de grande portée qui constituent les meilleurs instruments pour l'étude de cette question. La migration interprovinciale étant un processus dynamique, l'étude de ce phénomène doit s'appuyer sur des données tout aussi dynamiques. Cet article vise donc à examiner cette question sous un nouvel angle et à présenter les résultats d'une analyse empirique de la migration interprovinciale au Canada axée sur la Banque de données administratives longitudinales (BDAL) créée par Statistique Canada à partir des dossiers de déclarations de Revenu Canada.

Plus précisément, le présent article pose la question suivante : « Qui sont les migrants? ». La démarche consiste à estimer un modèle logit par panel dans le cadre duquel la probabilité qu'une personne migre d'une province à une autre entre une année donnée et la suivante est une fonction de divers facteurs « environnementaux » (province actuelle de résidence, taux de chômage provincial, taille de la région de résidence), de caractéristiques de la personne (langue, âge, état matrimonial, présence d'enfants), de caractéristiques clés du marché du travail (niveaux des gains, perception de prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale) et d'une série de variables d'année permettant de cerner les mouvements au fil des ans. L'analyse vise l'ensemble de la population âgée de 20 à 54 ans (exception faite des étudiants), et des modèles distincts ont été estimés pour huit groupes d'âge-sexe de façon à faciliter les comparaisons entre ces différents segments de la population².

Au mieux de la connaissance de l'auteur, il s'agit là de la première étude canadienne traitant du profil des migrants selon une méthode économétrique fondée sur une importante base de données longitudinales couvrant une longue période. Ces travaux devraient donc accroître notre compréhension de diverses dimensions du phénomène : qui profite de la migration, les facteurs déterminants de ces mouvements, les tendances au fil des ans, les retombées sur le plan de la structure spatiale des marchés du travail, la relation entre la migration et le recours aux programmes sociaux, la variable du sexe dans les tendances de migration, etc³.

[1975], Laber et Chase [1971], Mincer [1978], Nakosteen et Zimmer [1980], Polachek et Horvath [1977], Schwartz [1973] et Sjaastad [1962].

² Le présent article s'inscrit dans une série d'études de la question axées sur les données de la BDAL. Finnie [1998a, b et c] fait une analyse descriptive (non économétrique) des tendances de migration, des profils longitudinaux de migration et de la dynamique connexe du revenu; Finnie [1998d] exploite la dimension longitudinale de la BDAL pour estimer des modèles à effets constants qui permettent de neutraliser l'effet des niveaux de gains antérieurs à la migration et d'autres caractéristiques des personnes de façon à isoler l'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers.

³ La plupart des recherches antérieures sur les caractéristiques des migrants et sur les facteurs déterminants de la migration, y compris les modèles économétriques similaires à ceux qui sont estimés ici (p. ex., Vachon et Vaillancourt [1998]) se sont fondées sur les données du recensement, qui comportent des limites à la fois nombreuses et importantes. Premièrement, ces données fournissent uniquement la province de résidence actuelle des personnes et la province de résidence au moment du dernier recensement, ce qui se traduit par des échantillons incomplets et biaisés de l'ensemble des mouvements qui se produisent au fil des ans (p. ex., les mouvements de retour à la province d'origine et les migrations multiples qui se produisent entre deux recensements ne sont pas pris en considération). Deuxièmement, les recensements donnent très peu de renseignements sur la situation antérieure à la migration, de sorte que toute analyse des effets des caractéristiques des personnes ou des facteurs environnementaux sera limitée, dans une large mesure, à des variables de base comme l'âge des personnes. Enfin, les contraintes liées à la période intercensitaire de cinq ans empêchent tout test direct de la transformation de la structure de la migration interprovinciale dans le temps. (Les données du recensement comprennent, en revanche, la province de naissance des personnes, un renseignement qui n'apparaît pas dans les fichiers de déclarations.)

Si, de toute évidence, cet article porte sur la situation canadienne, il peut également présenter un certain intérêt à l'échelle internationale, dans la mesure où il offre une base de comparaison pour les mouvements interterritoriaux ailleurs et, peut-être, un cadre pour l'analyse des mouvements comparables entre les États ou les régions des États-Unis ou même des mouvements transnationaux dans la nouvelle Europe.

La prochaine section de l'article décrit les données de la BDAL et la constitution des échantillons utilisés dans le cadre de l'analyse; la troisième section décrit le modèle économétrique, la quatrième section présente les résultats empiriques, et la dernière section résume les principaux résultats, certaines implications de ces résultats et des pistes de travail pour les recherches ultérieures.

II. Description des données

Compte tenu que les données de la BDAL sont récentes et relativement peu connues, cette section présente une description générale de la base de données sous l'angle de la mobilité interprovinciale et une description des échantillons et des variables utilisés dans l'estimation⁴.

Aperçu de la Banque de données administratives longitudinales (BDAL)

La Banque de données administratives longitudinales (BDAL) regroupe les données visant un échantillon représentatif de dix pour cent des déclarants canadiens (et des conjoints identifiés comme tels) suivis sur une base individuelle au fil des ans et appariés aux unités familiales annuellement, ce qui permet d'obtenir des renseignements, au niveau de la personne et de la famille, sur le revenu, les impôts et les caractéristiques démographiques de base, y compris la province de résidence, dans un cadre dynamique. Les premières données de la BDAL remontent à 1982, et le fichier couvrait la période allant jusqu'à 1995 au moment du début du présent projet; ces dates définissent donc la période visée par l'analyse.

La BDAL est constituée à partir des fichiers d'impôt de Revenu Canada, les personnes étant sélectionnées par un générateur de nombres aléatoires associés aux numéros d'assurance sociale (NAS). Les personnes retenues sont suivies au fil des ans grâce au couplage des enregistrements d'une année à l'autre, couplage effectué en fonction du NAS. Les personnes sont retirées de la BDAL si elles ne soumettent plus de déclaration de revenus (il s'agit essentiellement de personnes à faible revenu, qui ne sont pas tenues de faire une déclaration et qui se prévalent de ce droit—voir ci-dessous), si elles sont à l'extérieur du pays ou encore en raison d'un décès. (Les personnes retirées sont réinscrites dès qu'elles soumettent de nouveau une déclaration de revenus, de sorte que le retrait de l'échantillon n'est pas nécessairement permanent.) Les nouveaux déclarants (les jeunes,

Par ailleurs, les études antérieures fondées sur des données longitudinales, notamment l'Enquête sur l'activité (p. ex., Osberg et al., [1994], Lin [1995]), restent limitées compte tenu du nombre peu élevé d'années au cours desquelles les personnes sont suivies et de la taille relativement petite des échantillons, qui restreignent la généralisation des résultats relativement à la période visée et qui (là aussi) empêchent les tests de mouvements au fil des ans. Ces contraintes sont telles que l'analyse doit être effectuée à un niveau d'agrégation qui réunit des groupes affichant des comportements nettement différents sur le plan de la mobilité (p. ex., regroupement des hommes et des femmes de différentes catégories).

Enfin, les recherches antérieures axées sur les fichiers de données fiscales longitudinales (p. ex., les travaux de Courchene et de Grant et Vanderkamp) sont maintenant tout simplement dépassées si l'on considère la période visée et les méthodes employées.

⁴ Voir Finnie [1997a-g] pour d'autres discussions des données de la BDAL et de leur utilisation à d'autres fins.

les immigrants, etc.) viennent automatiquement rafraîchir la base de données selon le même ratio de 1 sur 10.

La BDAL se caractérise par une très bonne couverture de la population adulte puisque, contrairement à d'autres pays (notamment les États-Unis), le Canada affiche un taux de déclaration des revenus très haut : les Canadiens à revenu élevé sont tenus de soumettre une déclaration de revenus, tandis que les personnes à faible revenu sont incitées à faire leur déclaration pour récupérer l'impôt sur le revenu et d'autres charges sociales retenus au cours de l'année et, particulièrement depuis 1986, pour bénéficier de divers crédits d'impôt. On estime que les ensembles complets des fichiers d'impôt annuels qui constituent la base de la BDAL couvrent de 91 pour cent à 95 pour cent de la population adulte visée (selon les estimations officielles de la population), ce qui fait bonne figure par rapport à d'autres bases de données fondées sur des enquêtes.

En outre, compte tenu que la plupart des personnes soumettent une déclaration de revenus chaque année (ou sont désignées par d'autres déclarants), l'érosion de la BDAL est relativement faible, ce qui signifie que la BDAL reste représentative tant au sens longitudinal que transversal du terme. Cette situation tranche avec celle des bases de données axées sur des enquêtes qui, habituellement, ont plus de difficultés que les bases de données administratives à retracer (ou, dans le cas de données longitudinales, à *suivre*) les personnes, particulièrement celles qui déménagent, ce qui peut entraîner des problèmes d'échantillonnage endogènes graves pour toute étude de la mobilité interprovinciale. Bref, la BDAL est fort satisfaisante quant à la représentativité transversale et longitudinale⁵.

Enfin, le nombre considérable d'observations regroupées dans la BDAL (de l'ordre de deux millions par année) est tel que même le sous-échantillon de dix pour cent de la BDAL utilisé pour estimer les modèles dans la présente étude (les échantillons tirés de la base complète étaient trop importants) contiennent suffisamment d'observations pour cerner tous les paramètres de chacun des groupes d'âge-sexe.

Règles de sélection de l'échantillon

Les personnes qui répondaient aux critères suivants pour n'importe quelle séquence de deux années consécutives (soit l'unité d'observation de l'analyse) ont été incluses dans les échantillons d'estimation. (Les personnes pouvaient être considérées pour certaines séquences de deux ans et non pour d'autres, selon leur inclusion dans la BDAL et à condition de répondre aux critères de sélection de l'échantillon pour les années en question.)

Premièrement, en plus d'être un déclarant (ou d'être le conjoint imputé du déclarant) doté d'un NAS repérable (tel qu'il est fourni par le déclarant) et donc de figurer dans le fichier de la BDAL, la personne doit être âgée de 20 à 54 ans (inclusivement) au cours de la première année de chaque séquence de deux ans. Le seuil inférieur sert à éliminer la majorité des étudiants des niveaux préuniversitaire et précollégial ainsi que d'autres jeunes vivant chez leurs parents et à restreindre, de façon générale, la portée de l'analyse aux « adultes » en âge de prendre des décisions. Le seuil supérieur vise à axer l'analyse sur la population d'âge actif et à contourner les problèmes liés à la transition vers la retraite, une dynamique qui mérite de faire l'objet d'une étude distincte.

⁵ Atkinson et al., [1992] et l'OCDE [1996] examinent certains avantages des bases de données administratives par rapport aux bases de données fondées sur des enquêtes (généralement une meilleure couverture et un taux d'érosion moins élevé). Voir Finnie [1998a] pour des données sur l'érosion de la BDAL et sur la relation entre cette érosion et les comportements en matière de migration au cours de périodes choisies.

Deuxièmement, les étudiants à plein temps du niveau postsecondaire sont exclus de l'analyse, leurs décisions en matière de mobilité étant motivées par des facteurs différents de ceux du reste de la population; de toute manière, il serait préférable d'examiner ces décisions à la lumière d'autres sources de données. Cette exclusion a été facilitée par l'imputation de l'état d'étudiant en fonction des déductions fiscales applicables relevées dans les données de la BDAL⁶.

III. Modèle économétrique

Dans cette section, on présente le modèle logit par panel utilisé dans le cadre de l'analyse, on explique ensuite la nature précise de la variable dépendante, puis on examine les variables explicatives incluses dans le modèle.

Spécification du modèle logit par panel

On utilise un modèle logit par panel comportant une variable endogène définie selon que la province de résidence d'une personne donnée a changé ou non d'une année à l'autre. On estime ensuite les relations entre les variables explicatives et la probabilité de migrer à l'aide de techniques du maximum de vraisemblance en supposant que le processus stochastique sous-jacent suit une distribution des valeurs extrêmes.

Les variables explicatives servent à cerner les divers coûts et avantages (définis au sens large) associés à la migration et la valeur de ces variables correspond à la valeur de la première année (c.-à-d. l'année antérieure à la migration) pour chacune des séquences de deux ans qui respecte les critères de sélection susmentionnés. Cette spécification représente une fonction d'espérance conditionnelle stochastiquement stable et bien adaptée à nos objectifs, soit la détermination de l'incidence des caractéristiques des personnes, des attributs du marché du travail, des facteurs environnementaux et des années associés à la migration interprovinciale pour différents segments de la population.

Essentiellement, le modèle comprend une équation de la forme réduite dans laquelle les estimations de coefficient représentent les effets totaux nets des variables explicatives sur la probabilité de migrer. Par exemple, l'état matrimonial exerce généralement une influence sur les coûts comme sur les avantages de la migration (voir ci-dessous), et les estimations de coefficient représentent l'effet d'ensemble de ces influences.

Variable endogène : province de résidence et repérage des mouvements interprovinciaux

La province de résidence des personnes correspond à la province dans laquelle l'impôt doit être payé, c'est-à-dire essentiellement la province de résidence à la fin de l'année. Cette variable est bien adaptée à notre analyse dans la mesure où elle est appropriée sur le plan conceptuel, bien définie (y compris en ce qui a trait à la spécificité de la fin de l'année qui concorde avec les autres renseignements fiscaux figurant dans les enregistrements) et soumise à une vérification de Revenu Canada. Une migration interprovinciale correspond donc au changement de province de taxation d'un particulier d'une année à la suivante⁷.

Province, langue et taille de la région de résidence

⁶ Voir Finnie [1997a, c, d, e] pour une discussion plus poussée du repérage des étudiants du niveau postsecondaire.

⁷ Voir Vanderkamp et Grant [1988] pour une discussion des divers moyens de repérer les migrations interprovinciales dans différentes bases de données et des avantages que présentent les données fiscales à cet égard.

Le modèle comprend un ensemble de variables nominales représentant la province de résidence des personnes (l'Ontario étant la catégorie de référence.) Ces variables permettent, d'abord, de cerner la situation économique générale qui ne se reflète pas dans le taux de chômage de la province et dans les variables relatives au chômage et au revenu des personnes incluses dans les modèles (voir ci-dessous). Deuxièmement, les indicateurs de province permettent de tenir compte des effets d'échelle du marché du travail, les régions qui comptent une population restreinte offrant moins de possibilités d'emploi que les régions plus importantes, du moins pour certaines catégories de travailleurs⁸. Troisièmement, il existe également un effet de distance purement géographique, en ce sens qu'un déménagement d'une distance donnée fera en sorte qu'un résident d'une grande province restera dans sa province d'origine tandis qu'un résident d'une petite province passera les frontières provinciales. Quatrièmement, chaque province se caractérise par une géographie, un climat, une configuration culturelle et d'autres attributs qui lui sont propres et qui exercent une influence sur le comportement en matière de migration. Enfin, les variables relatives aux provinces cernent tous les autres effets qui varient selon cette dimension et dont les modèles ne tiennent pas compte autrement.

Les indicateurs de province comprennent deux variables des minorités linguistiques : l'une représente les anglophones du Québec, l'autre, les francophones hors Québec. Les variables relatives aux provinces sont donc, en fait, des variables de province-langue. Étant donné la spécification adoptée ici, les anglophones de l'Ontario constituent le groupe général de référence de la catégorie « province-langue ». Les indicateurs de province autres que ceux du Québec impliquent l'usage de l'anglais (langue de référence) et permettent de déterminer les écarts entre les anglophones de ces provinces et le groupe de référence constitué des anglophones de l'Ontario. La variable du Québec (qui représente l'ensemble des résidents du Québec), par ailleurs, permet de cerner implicitement les effets associés au fait d'être francophone dans cette province par rapport au groupe de référence des Ontariens anglophones, puisque la variable « anglais - Québec » permet de mesurer les écarts entre les anglophones et les francophones de cette province et que le total des coefficients « Québec » et « anglais - Québec » représente les effets associés au fait d'être anglophone au Québec par rapport au groupe de référence des anglophones de l'Ontario. Enfin, la variable « anglais - reste du Canada » détermine les écarts entre les francophones et les anglophones dans toutes les provinces de résidence des personnes, exception faite du Québec (ces effets étant considérés comme constants dans toutes les provinces).

Le traitement conjoint de la province et de la langue présente certains avantages par rapport aux spécifications habituelles qui traitent généralement de façon indépendante les effets de la province et de la langue (divers indicateurs de province ou de région et une seule variable permettant de représenter les francophones peu importe leur lieu de résidence). Plus précisément, la méthode traditionnelle ne permet pas d'observer chez la minorité anglophone du Québec un comportement différent de celui de la majorité francophone de cette province, tandis que la variable générale « langue française » représente un amalgame d'effets potentiellement fort différents pour les francophones du Québec et pour les francophones hors Québec, différences qui semblent particulièrement importantes dans le cadre de l'étude de la migration interprovinciale. Il convient de rappeler que la variable de la langue se rapporte à la langue utilisée pour remplir la déclaration de

⁸ Par exemple, pour les personnes qui travaillent dans le secteur des services de détail, les marchés sont, en général, relativement locaux et se caractérisent par une distribution représentative des perspectives d'emploi, tandis que certains professionnels (et d'autres travailleurs) font souvent face à des marchés davantage nationaux, de sorte que les possibilités d'emploi au sein de la province dépendront de l'importance de celle-ci.

revenus, de sorte que cette mesure comporte une certaine erreur et que ces données ne permettent pas de dégager le bilinguisme ou l'utilisation d'autres langues⁹.

Un ensemble de variables nominales représentant la taille de la région de résidence des personnes est utilisé pour cerner diverses influences économiques, culturelles et autres similaires aux effets représentés par les variables relatives aux provinces. L'incidence de ces variables n'est pas nécessairement prévisible *ex ante*. Ainsi, les personnes vivant en milieu rural pourraient avoir des perspectives d'emploi locales moins bonnes, ce qui accroît la probabilité de migrer. En revanche, ces personnes pourraient également être plus enracinées (sur le plan économique, culturel ou personnel) dans leur milieu, par exemple parce qu'elles sont propriétaires de la ferme familiale, vivent dans une petite ville ou une collectivité rurale dont les membres sont étroitement liés ou habitent près de leur famille dans un milieu où ces relations peuvent être particulièrement importantes, ce qui réduit la probabilité de migrer. La catégorie de référence couvre les grands centres urbains (500 000 habitants et plus), et l'ensemble de cinq variables nominales représente les petits centres urbains, les petites villes, les villages et les régions rurales¹⁰.

Âge et situation des particuliers dans la famille

L'âge est traité de deux façons. Premièrement, des modèles distincts ont été estimés selon le groupe d'âge et pour chacun des sexes : « âge d'entrée » (de 20 à 24 ans inclusivement), « jeunes adultes » (de 25 à 34 ans), « âge moyen » (de 35 à 44 ans) et « adultes mûrs » (de 45 à 54 ans). Les raisons motivant la restriction de l'analyse à la population âgée de 20 à 54 ans ont déjà été discutées. Le choix des catégories vise simplement à répartir les personnes selon les grandes étapes du cycle de vie.

L'âge est également inscrit sous sa forme quadratique dans chacun des modèles distincts d'âge-sexe, ce qui permet de mieux cerner les effets au sein des groupes. L'âge devrait généralement avoir un effet négatif sur la migration, compte tenu des coûts accrus (psychologiques et économiques) et des avantages escomptés réduits (horizon temporel plus court) associés à la migration pour les personnes plus âgées. Ces effets ne seraient toutefois pas nécessairement très marqués étant donné les fourchettes relativement étroites correspondant aux quatre groupes d'âge utilisés dans le présent article.

⁹ Cela pourrait se révéler particulièrement important au Québec, où une proportion considérable des allophones (qui, selon le dernier recensement, sont presque aussi nombreux que les anglophones) sera classée dans l'un ou l'autre des groupes de langues officielles, selon la langue utilisée pour remplir la déclaration de revenus. La variable « anglais – Québec » couvre donc les anglophones et *certaines allophones*, alors que la variable « Québec » représente non seulement les francophones, mais aussi les allophones qui ont soumis leur déclaration de revenus en français, ce qui brouillera, dans une certaine mesure, l'interprétation des résultats selon la langue. Dans les autres provinces, les personnes qui parlent une langue non officielle sont vraisemblablement plus susceptibles de soumettre leur déclaration de revenus en anglais, de sorte que la variable « français – reste du Canada » cerne plus clairement l'effet de la langue (officielle) de la minorité.

¹⁰ On a construit cette variable en couplant le code postal inscrit dans la BDAL et les renseignements pertinents tirés du recensement. La variable de la taille de la région de résidence est erronée dans le cas d'un nombre relativement peu élevé de personnes : les personnes qui, ayant déménagé entre la fin de l'année fiscale visée et la date de leur dernière communication avec Revenu Canada l'année suivante (c.-à-d., l'année au cours de laquelle les déclarations de revenus sont soumises), sont passées dans une autre catégorie pour ce qui est de la taille de la région. En effet, c'est le code postal indiqué cette deuxième année qui sert à déterminer la taille de la région de résidence. Dans la grande majorité des cas, cependant (y compris dans pratiquement tous les cas des personnes n'ayant pas déménagé), les renseignements portant sur le code postal permettront de déterminer correctement la taille de la région de résidence.

On s'attend à ce que l'état matrimonial et la présence d'enfants influent à la fois sur les coûts et les avantages associés à la migration et qu'ils exercent une influence peut-être différente pour les hommes et pour les femmes. Par exemple, des revenus accrus résultant de la migration pourraient, généralement, se traduire par des avantages supérieurs pour les familles plus nombreuses, mais les coûts du déménagement seraient également plus élevés dans ce cas. Les effets de ces variables ne sont donc pas forcément prévisibles *ex ante*. L'incidence de la présence d'enfants peut varier selon l'état matrimonial, parce qu'on a inclus un indicateur de parent seul et des variables représentant les couples et les couples avec enfants (la catégorie de référence couvrant les personnes célibataires sans enfant).

Chômage, aide sociale et gains

Le modèle comprend un ensemble de variables relatives au marché du travail et au revenu qui permet de représenter la situation du marché du travail local de même que la situation particulière des personnes vis-à-vis de l'activité. Premièrement, les perspectives d'emploi sur le marché « local » (dans le contexte de la migration interprovinciale) sont indiquées par le taux provincial de chômage, les variations observées au fil des ans et entre les provinces permettant de mesurer les effets pertinents.

À l'échelle des particuliers, le fait qu'une personne bénéficie ou non de prestations d'assurance-chômage permettra de cerner divers effets sur la probabilité de migrer. D'une part, la perception de prestations d'assurance-chômage (maintenant l'assurance-emploi) pourrait indiquer des perspectives d'emploi peu favorables, vraisemblablement à un niveau d'analyse plus local et davantage axé sur les compétences de la personne que ne peut l'être le taux provincial de chômage mentionné plus haut. D'autre part, certaines personnes pourraient hésiter à migrer si ce déménagement devait mettre en péril leurs prestations d'assurance-emploi, immédiatement ou à l'avenir. (La variation des périodes d'admissibilité et du montant des prestations selon le lieu actuel de résidence est souvent considérée comme un obstacle à la mobilité de la main-d'œuvre au Canada (p. ex., Courchene [1970])). La perception de prestations d'assurance-emploi peut également être corrélée avec d'autres caractéristiques des personnes ou avec des facteurs conjoncturels liés aux perspectives d'emploi et à la volonté ou à la capacité des personnes de saisir ces possibilités d'emploi, variables qui pourraient influencer sur la propension à migrer. Les effets de la variable relative à l'assurance-emploi ne sont donc pas prévisibles *ex ante*.

Bien que la relation entre la perception de prestations d'aide sociale et la migration soit intéressante, les revenus d'aide sociale figurent dans la BDAL sous une rubrique distincte depuis 1992 seulement¹¹. Par conséquent, on a estimé de nouveau le modèle pour la période s'étalant de 1992 à 1995 en utilisant un indicateur de perception de prestations d'aide sociale de façon à fournir des estimations de la relation entre l'aide sociale et la mobilité. À l'instar de la variable relative à l'assurance-emploi, cette variable représente une combinaison d'incidence de programmes et de caractéristiques des personnes.

¹¹ L'aide sociale constitue une rubrique distincte sur les formulaires généraux T-1 de déclaration de revenus des particuliers (elle est considérée dans le calcul des crédits d'impôt), et les provinces n'envoient les formulaires correspondants «T-5 SA» aux particuliers que depuis 1992. De 1986 à 1991, l'aide sociale devait être déclarée sur les formulaires T-1 (là aussi, elle était prise en compte dans le calcul des crédits d'impôt) mais dans une catégorie de revenu couvrant d'autres transferts gouvernementaux non imposables (indemnisation des accidentés du travail, SRG), et les formulaires T-5 n'étaient pas envoyés. Avant 1986, l'aide sociale n'apparaissait sous aucune forme sur les formulaires de déclaration des revenus des particuliers.

Le niveau de gains des particuliers (et les gains élevés au carré pour déterminer l'effet quadratique) devrait indiquer, sous la forme réduite, dans quelle mesure les possibilités d'emploi dans la province de résidence actuelle par rapport à celles des autres provinces varient selon le niveau de gains, de même que les caractéristiques des personnes qui ne sont pas prises en compte par d'autres variables. Nous n'aborderons pas, pour le moment, d'autres méthodes statistiques avancées pour estimer les relations pertinentes entre les gains et la mobilité à l'échelle des particuliers (par exemple l'adoption d'un cadre économétrique formel visant les migrants et les non-migrants ou l'élaboration de mesures d'autres possibilités de revenu dans l'ensemble des provinces au niveau agrégé, qui caractérise une grande partie des publications sur les flux globaux) pour nous concentrer sur la question centrale de la présente étude : « Qui sont les migrants? ». (Ces autres méthodes possibles sont discutées dans la conclusion de l'article.)

Pour définir le revenu, nous avons utilisé les gains provenant d'un emploi : le revenu salarial auquel s'ajoute le revenu net de travail autonome, exprimés en dollars constants de 1995 et plafonnés au niveau moyen de revenu du décile supérieur chaque année. Cette mesure est adaptée au thème central de la présente étude, soit la relation entre la mobilité interprovinciale et les résultats sur le marché du travail¹².

Enfin, un indicateur permettant de déterminer qu'une personne n'a pas soumis de déclaration de revenus et que les renseignements la concernant ont été imputés à partir de la déclaration de son conjoint pour une année donnée (il s'agit d'un nombre relativement peu élevé d'observations) est inclus à titre de variable de contrôle.

Année courante

Finalement, les modèles comprennent un ensemble d'indicateurs d'année, allant de 1983 à 1994 (1982 étant l'année de référence). Ces indicateurs permettent à la probabilité de migrer de varier globalement au fil des ans en fonction des influences cycliques qui ne sont pas prises en compte autrement par diverses variables des modèles relatives au chômage et au revenu et en fonction de la tendance des personnes à déménager d'une province à l'autre au cours de la période visée par l'analyse.

IV. Résultats empiriques

Les tableaux 1a et 1b présentent les caractéristiques de base des échantillons utilisées pour l'estimation. Le tableau 2 présente les estimations de coefficient pertinentes et l'erreur-type correspondante des modèles estimés pour chacun des groupes d'âge-sexe. Le tableau 3 indique l'incidence de chaque variable sur la probabilité de migrer, incidence exprimée en pourcentage relativement aux niveaux de référence¹³.

¹² Les modèles ont aussi été estimés en fonction d'une mesure plus large du «revenu lié au marché». Les résultats obtenus sont généralement très similaires aux résultats fondés sur les gains présentés ci-dessous.

¹³ Ces pourcentages correspondent à la variation de la probabilité de migrer associée à chacune des variables et divisée par la probabilité de référence; il s'agit donc de l'effet, exprimé en pourcentage, produit lorsqu'on « active » chacune des variables individuellement et à tour de rôle ou, dans le cas de cette variable particulière, l'effet d'une variation de 1 000 \$ au chapitre des gains. (Les probabilités de référence sont en fonction des catégories de référence pour les variables nominales et en fonction de la moyenne de chacun des groupes d'âge-sexe pour l'âge, les gains et le taux de chômage.)

Province, langue et taille de la région de résidence

Comparativement à l'Ontario (catégorie de référence), le fait de vivre au Québec est associé à un effet négatif important sur la mobilité interprovinciale pour tous les groupes d'âge-sexe, alors que le fait de vivre dans les autres provinces est associé à une probabilité plus élevée de migrer (on obtient des coefficients positifs statistiquement significatifs dans presque tous les cas). Par conséquent, même si l'on neutralise l'effet du taux provincial de chômage, des niveaux de gains des particuliers, de la perception de prestations d'assurance-emploi, etc., les taux de migration de sortie varient considérablement d'une province à l'autre, la probabilité de migrer variant de 50 pour cent ou plus selon la province (tableau 3).

Plus précisément, la configuration des coefficients indique généralement une incidence négative appréciable associée à la population (c.-à-d., des taux de migration plus élevés dans les petites provinces), ce qui reflète vraisemblablement l'importance de la situation économique (habituellement corrélée avec la population), les effets d'échelle du marché du travail et le facteur purement géographique de la distance.

On observe, toutefois, quelques exceptions intéressantes à la règle générale de la relation entre la taille et la mobilité. Le Québec est peut-être le cas le plus évident à cet égard : cette province est nettement plus petite que l'Ontario et, pourtant, les taux de migration de sortie qu'elle affiche sont (*ceteris paribus*) considérablement moins élevés, et non plus élevés comme le voudrait la règle relative à la taille. La Colombie-Britannique suit les deux provinces les plus peuplées en ce qui a trait aux taux de mobilité, ce qui correspond à son rang au chapitre de la population. Cependant, les coefficients obtenus pour l'Alberta s'apparentent à ceux des petites provinces, ce qui indique que les taux de migration de sortie enregistrés en Alberta sont plus élevés que ce à quoi on aurait pu s'attendre compte tenu de la taille de la province. Ces résultats sont vraisemblablement attribuables à l'alternance de forte expansion et de récession qui caractérise cette économie axée sur le secteur de l'énergie¹⁴. Enfin, le Nouveau-Brunswick obtient, à l'instar du Québec (et peut-être pour des raisons similaires étant donné l'importance relative de la population francophone), des taux de migration de sortie inférieurs à ce à quoi on peut s'attendre compte tenu de la taille de la province.

Les effets associés à la « langue de la minorité » sont, eux aussi, fort importants. On observe une distinction très nette entre le comportement des Québécois anglophones et celui de la majorité francophone du Québec au chapitre de la migration : la combinaison « anglais – Québec » affiche des coefficients très positifs pour tous les groupes d'âge-sexe indiquant, dans certains cas, que les anglophones sont deux fois plus susceptibles de migrer que les francophones ayant des caractéristiques similaires (rappelons que la langue est déterminée par le formulaire de la déclaration de revenus).

En outre, l'addition des coefficients de la combinaison « anglais – Québec » et des coefficients globaux du Québec (qui visent les deux groupes linguistiques) produit des taux de sortie des Québécois anglophones (les autres facteurs étant neutralisés) qui s'apparentent davantage à ceux des petites provinces de l'Atlantique et des Prairies caractérisées par de faibles revenus qu'à ceux de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique¹⁵. En résumé, les taux de migration interprovinciale des

¹⁴ Finnie [1998a, b] indique que l'Alberta enregistrait les taux simples de migration de sortie les plus élevés de l'ensemble des provinces au cours des premières années couvertes par les données, ces taux ont diminué graduellement par la suite pour se classer en milieu de liste.

¹⁵ Les totaux des estimations de coefficient « Québec » et « anglais – Québec » pour les huit équations sont les suivants : 0,383, 0,405, 0,413, 0,355 (hommes) et 0,278, 0,318, 0,315, 0,146 (femmes).

Québécois francophones tendent à être exceptionnellement faibles, tandis que ceux des Québécois anglophones sont relativement élevés.

Les estimations de coefficient très positives obtenues pour la variable « français – RDC » indiquent que les francophones hors Québec sont (à l’instar des Québécois anglophones) également plus susceptibles de migrer que ne l’est le groupe linguistique majoritaire (dans ce cas, le groupe de référence des anglophones dans chacune des provinces); cependant, les écarts ne sont pas aussi marqués que dans le cas du Québec. Ce modèle ne permet pas, toutefois, d’en savoir plus sur les flux sous-jacents, par exemple d’où précisément ces personnes viennent-elles et où migrent-elles? Ces questions sont intéressantes mais transcendent le cadre du présent article¹⁶.

En ce qui a trait à la taille de la région de résidence, le résultat le plus net et le plus intéressant est le suivant : le fait de vivre en milieu rural est associé à des taux de mobilité interprovinciale inférieurs aux taux associés à tous les autres types de régions et ce, pour tous les groupes d’âge-sexe et de façon significative dans tous les cas, exception faite des hommes à l’âge d’entrée. En revanche, l’importance de ces effets n’est pas particulièrement marquée, la variation de la probabilité de migrer n’atteignant jamais plus de 15 pour cent. Les estimations de coefficient pour les autres catégories relatives à la taille de la région de résidence sont moins nettes, mais l’on peut néanmoins dégager certaines tendances générales : les coefficients des variables représentant les petits centres urbains (de 100 000 à 500 000 habitants) sont positifs pour presque tous les groupes et sont significatifs pour les hommes à l’âge d’entrée, d’âge moyen et d’âge mûr; on observe ensuite une tendance progressive vers des taux de mobilité inférieurs pour les petites villes, les villages, tendance qui culmine avec les effets plus uniformes observés dans les régions rurales et qu’on vient de mentionner.

Âge et situation des particuliers dans la famille

L’âge est, bien entendu, fortement corrélé avec la mobilité interprovinciale; des travaux connexes de Finnie [1998a, b, c] a confirmé la tendance prévue voulant que les jeunes soient généralement plus mobiles que leurs aînés, ce qui concorde avec le modèle type du cycle de vie discuté précédemment. Dans la présente étude, toutefois, nous examinons les effets *au sein* de chacun des groupes d’âge qui sont visés par des modèles distincts, et il n’est peut-être donc pas surprenant qu’aucun des coefficients (âge, âge élevé au carré) ne soit statistiquement significatif. Néanmoins, les tendances générales dégagées vont dans le sens prévu : une corrélation négative entre l’âge et la mobilité observée dans tous les groupes d’âge.

Par rapport à l’état du célibataire sans enfant, le fait de vivre en couple (couples mariés ou conjoints de fait) est généralement associé à des effets négatifs significatifs sur la mobilité interprovinciale. On note deux exceptions à cet égard : les femmes d’âge moyen obtiennent un coefficient lui aussi

¹⁶ Voir Finnie [1998a, b, c] pour des données descriptives relatives aux directions particulières des flux et à la classification des personnes selon leur profil longitudinal dans les catégories suivantes : personnes ayant déménagé une seule fois, migrants fréquents et personnes de retour dans leur province d’origine.

Il serait également intéressant d’examiner la question de l’assimilation linguistique. On pourrait, par exemple, suivre les migrants francophones pour déterminer où ils s’installent et ce qui se passe alors : déterminer le nombre de personnes qui se marient avec des non-francophones, qui commencent à soumettre des déclarations de revenus en anglais, dont les enfants soumettent des déclarations de revenus en anglais, etc. Cet exercice pourrait s’appuyer sur le couplage des données à l’échelle des particuliers (et de la famille) tirées de la BDAL et des données visant les secteurs de recensement, ces dernières permettant d’examiner l’incidence des caractéristiques du quartier sur le processus d’assimilation.

négalif mais non significatif, tandis qu'on n'enregistre pratiquement aucun effet pour les femmes d'âge mûr. Le fait d'être marié *et* d'avoir des enfants est associé à des effets négatifs encore plus marqués. Le fait d'être un parent seul est également associé à une probabilité moins forte de migrer que dans le cas de la catégorie de référence constituée des célibataires sans enfant. Cependant, les tendances relatives aux deux autres catégories sont moins nettes (effets quelquefois plus marqués, quelquefois moins marqués)¹⁷.

Il semble donc que le fait d'être marié ou d'avoir des enfants fasse monter les coûts de la mobilité interprovinciale plus que les avantages qui y sont associés. Fait intéressant, ces effets sont plus prononcés chez les hommes que chez les femmes dans plus de la moitié des cas, ce qui tend à indiquer que l'influence des responsabilités familiales est généralement aussi forte pour les deux sexes. Il n'en va pas habituellement de même pour d'autres résultats liés au marché du travail, par exemple l'incidence du mariage et de la présence d'enfants sur les gains annuels.

Effets du taux de chômage et du revenu

Comme on l'avait prévu, on observe une corrélation positive entre la mobilité et le taux provincial de chômage; il s'agit d'une corrélation significative pour tous les groupes d'hommes et pour toutes les femmes sauf les femmes d'âge mûr. La mobilité semble donc, dans bien des cas, être une réponse à des perspectives d'emploi généralement défavorables et s'inscrire, vraisemblablement, dans un processus de recherche de meilleures perspectives¹⁸.

Conformément à ces résultats, les personnes qui ont touché des prestations d'assurance-emploi au cours d'une année donnée sont, *ceteris paribus*, plus susceptibles de migrer, probablement pour chercher un emploi ailleurs. Ces effets sont particulièrement marqués chez les hommes et les femmes d'âge moyen et d'âge mûr, soit de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans. Dans le cas des jeunes adultes, hommes et femmes (de 25 à 34 ans), et des femmes à l'âge d'entrée (20 à 24 ans), ces effets sont moins prononcés mais restent négatifs et statistiquement significatifs. Cependant, chez les hommes à l'âge d'entrée, les effets sont négatifs. Et bien que ces effets soient peu prononcés et non significatifs sur le plan statistique, le fait que ce groupe particulier de travailleurs soit moins enclin à migrer lorsqu'il est aux prises avec des problèmes de chômage soulève certaines inquiétudes quant à l'efficacité du marché du travail et aux perspectives d'emploi à long terme.

Les gains d'emploi nuls sont également positivement liés à la probabilité de migrer dans la plupart des cas, ce qui tend à confirmer que les personnes tendent à migrer lorsque les perspectives d'emploi sont défavorables dans leur province de résidence actuelle. Cependant, les hommes à l'âge d'entrée font, là aussi, exception à cet égard : chez ce groupe, le coefficient estimé pour les gains nuls est négatif, quantitativement appréciable et statistiquement significatif, ce qui indique, une fois encore, des réponses différentes face à l'exclusion du marché du travail pour ce qui est de la mobilité interprovinciale. Les femmes à l'âge d'entrée se retrouvent dans une situation similaire, l'estimation de coefficient étant aussi négative, bien que l'effet observé soit moins marqué que chez les hommes à l'âge d'entrée et non significatif sur le plan statistique.

Abstraction faite de la discontinuité au point d'origine, on observe une relation négative entre la mobilité interprovinciale et les niveaux de gains chez les hommes des groupes « âge d'entrée » et

¹⁷ La catégorie de référence des « célibataires » couvre les personnes jamais mariées, les veufs, les personnes séparées et les personnes divorcées, ce qui correspond aux renseignements directement tirés de la BDAL.

¹⁸ Les tendances particulières de mobilité d'une province à l'autre présentées dans Finnie [1998a, b] semblent confirmer ces observations.

« jeunes adultes », tandis que les gains et la mobilité sont positivement corrélés pour les hommes d'âge moyen et d'âge mûr, ce qui traduit vraisemblablement des différences dans la structure locale/nationale des marchés du travail pour ces groupes¹⁹.

Dans le cas des femmes, la relation entre les gains et la mobilité est négative pour tous les groupes d'âge, sauf celui des plus jeunes, ce qui tranche avec la situation observée chez les hommes. En d'autres termes, les femmes de presque tous les groupes d'âge qui ont de « bons » emplois (c.-à-d. mieux rémunérés) sont *moins* enclines à migrer que celles qui ont des gains moins élevés. En revanche, cette observation tient uniquement pour les deux groupes d'hommes les plus jeunes, les hommes à la mi-carrière qui jouissent de gains plus élevés sont *plus* susceptibles de migrer.

Les estimations de coefficient de la variable indiquant qu'une personne n'a pas soumis de déclaration de revenus ne sont significatives que dans deux cas sur huit et ne semblent pas avoir de signification particulière.

Le tableau 4 présente les résultats du modèle estimé pour la période 1992-1995 et qui tient compte de l'indicateur de l'aide sociale. Là aussi, les résultats concordent généralement avec les effets liés au chômage et aux gains nuls, le fait de toucher des prestations d'aide sociale au cours d'une année donnée étant positivement associé à la probabilité de migrer dans les mois suivants pour tous les groupes d'hommes. Cet effet est souvent important (quoique moins marqué dans le cas des hommes d'âge mûr). Chez les femmes, par contre, les effets observés sont en général nettement moins prononcés ou même négatifs, sauf dans le groupe des femmes d'âge mûr dont la situation s'apparente davantage à celle des divers groupes d'hommes²⁰.

Effets de l'année

Les variables d'année permettent de cerner les mouvements généraux du comportement en matière de migration qui se manifestent une fois que l'on a neutralisé les autres influences prises en compte par les modèles (p. ex., les variations du taux provincial de chômage, de la perception de prestations d'assurance-emploi, des gains nuls, etc.). Les résultats obtenus n'indiquent pas de mouvements généraux importants dans les tendances de mobilité au cours de la période 1982-1995 visée par les données : des 96 estimations de paramètre associées aux variables d'année, seulement 16 sont statistiquement significatives.

Par ailleurs, on observe des coefficients pour la plupart négatifs au début des années 1990 pour tous les groupes d'hommes (et significatifs dans le cas du groupe des jeunes adultes) de même que pour les femmes à l'âge d'entrée et pour celles du groupe des jeunes adultes. Ces résultats semblent indiquer qu'il y a bien eu un passage subtil vers une mobilité moins forte au cours des années ultérieures pour ces groupes.

Le fait qu'on ne note pas de tendance à la baisse des taux de mobilité interprovinciale au début des années 1990 chez les femmes d'âge moyen et d'âge mûr, qui obtiennent surtout des estimations de

¹⁹ Ces évaluations traduisent les effets conjoints des termes linéaires et quadratiques des gains.

²⁰ Il serait intéressant de déterminer si ces « migrants prestataires de l'aide sociale » déménagent pour occuper un emploi ou (comme certains le soutiennent parfois) cherchent simplement à obtenir des prestations plus généreuses dans une autre province. Les données de la BDAL permettraient sans aucun doute de réaliser une telle analyse, mais il s'agit là d'un projet de recherche distinct (dont on discutera dans la conclusion).

coefficients positives pour ces années, est intéressant²¹. En outre, cette divergence se produit au moment où l'écart des gains entre les sexes rétrécit considérablement, les gains des femmes augmentant de façon générale (sauf dans le groupe des femmes à l'âge d'entrée) en dépit de la récession et ceux des hommes diminuant²². Par surcroît, ces transformations de la tendance des gains des deux sexes, mesurées de manière transversale, s'accompagnent de divergences similaires au chapitre de la variation des gains d'une année à l'autre. En effet, tous les groupes de femmes (là aussi à l'exception du groupe des plus jeunes) enregistrent une progression plus forte des gains jusqu'au début des années 1990, tandis que les taux de croissance des gains des hommes accusent un recul²³.

Les écarts relevés dans les tendances de mobilité interprovinciale des hommes et des femmes semblent donc concorder avec certaines transformations importantes du marché du travail, et il est naturel de se demander jusqu'à quel point ces deux phénomènes sont liés. À titre d'exemple, il se peut que les femmes se soient graduellement mises à migrer davantage et à tirer parti des avantages économiques associés à la migration, sous la forme de gains plus élevés, dans le cadre d'une transformation plus fondamentale de leur comportement sur le marché du travail et de leur situation professionnelle.

V. Conclusion

Nous avons présenté, dans cet article, les résultats de l'estimation d'un modèle logit par panel de la mobilité interprovinciale au cours de la période 1982-1995, dans le cadre duquel on suppose que la probabilité pour une personne de changer de province d'une année à la suivante est une fonction de divers facteurs conjoncturels et de caractéristiques personnelles.

Sommaire des résultats

Les principaux résultats peuvent être résumés comme suit :

- Les taux de mobilité sont généralement inversement associés à la taille de la province, ce qui traduit vraisemblablement la situation économique générale, les effets d'échelle du marché du travail et les distances en cause. L'incidence de la langue est également importante; elle s'exprime par des taux exceptionnellement faibles de migration de sortie chez les francophones du Québec, des taux de mobilité relativement élevés chez les Québécois anglophones et des effets positifs associés au fait d'être francophone (par rapport au fait d'être anglophone) dans le reste du Canada. L'Alberta obtient aussi des taux relativement élevés de migration de sortie, probablement en raison de l'alternance d'expansion et de récession qui caractérisait son économie au cours de la période étudiée.
- Les personnes vivant dans les petits centres urbains, les petites villes et, plus particulièrement, dans les régions rurales sont généralement moins susceptibles de migrer que les résidents de grands centres urbains.

²¹ Les signes généralement opposés des coefficients associés aux hommes et aux femmes pourraient indiquer des divergences statistiquement significatives, même si la direction des changements pour chacun des groupes, telle qu'elle est représentée dans les erreurs-types et les tests t, ne l'est pas.

²² Finnie [1997a, b].

²³ Finnie [1997c, d, e].

- L'âge est négativement associé à la mobilité. Cependant, les effets les plus marqués à ce chapitre se manifestent dans les tendances observées entre les groupes dans le cadre de recherches connexes et tranchent avec les effets peu importants relevés au sein des groupes dans la présente étude. Le fait d'être marié et d'avoir des enfants est généralement associé à une incidence négative significative sur la mobilité interprovinciale, incidence qui, fait intéressant, est habituellement aussi marquée chez les hommes et chez les femmes.
- La mobilité interprovinciale est positivement associée au taux provincial de chômage tant pour les hommes que pour les femmes; la perception de prestations d'assurance-emploi a un effet positif sur la migration de sortie pour tous les groupes sauf celui des hommes à l'âge d'entrée; et la migration est généralement positivement associée aux gains d'emploi nuls pour tous les groupes d'âge-sexe, exception faite (une fois encore) de celui des hommes à l'âge d'entrée et du groupe (nouveau celui-là) des femmes à l'âge d'entrée. Abstraction faite de la discontinuité au point zéro, la mobilité est positivement associée aux niveaux de gains des particuliers dans le cas des hommes d'âge moyen et d'âge mûr, mais négativement associée aux gains pour les autres groupes d'âge-sexe; toutefois, ces effets ne sont généralement pas prononcés. Enfin, la perception de prestations d'aide sociale est positivement associée à la migration pour les hommes mais non pour les femmes, exception faite des femmes d'âge mûr.
- Il ne semble pas y avoir eu de changements sensibles du comportement en matière de mobilité au cours de la période 1982-1995 couverte par les données. Cependant, si les taux de mobilité des hommes tendent à accuser une légère baisse au cours des années 1990, les taux de migration des femmes (exception faite des femmes à l'âge d'entrée) se sont généralement maintenus ou ont légèrement augmenté, ce qui semble indiquer une divergence modérée des tendances selon le sexe apparemment liée à d'autres améliorations de la situation des femmes sur le marché du travail observées durant cette période.

Implications des résultats

Ces résultats indiquent que la décision de migrer d'une province à une autre est conditionnée par une diversité d'influences : la taille de la province, des facteurs culturels (notamment la langue), la situation générale du marché du travail, diverses caractéristiques des personnes de même que la situation des personnes vis-à-vis de l'activité.

En ce qui a trait à la relation entre la mobilité interprovinciale et les divers indicateurs du marché du travail, il est peut-être encourageant de constater (du moins du point de vue de l'efficacité) que la mobilité interprovinciale est généralement positivement associée au taux provincial de chômage, à la perception de prestations d'assurance-emploi, aux gains de travail nuls et (du moins pour les hommes) à la perception de prestations d'aide sociale. Par ailleurs, on peut supposer que les flux de sortie plus élevés observés dans les petites provinces représentent (du moins dans une certaine mesure) un mouvement efficace de ressources humaines d'un lieu où leur valeur (telle qu'elle est déterminée par le marché du travail) est faible à un lieu où elle est plus élevée.

Il convient, toutefois, de souligner les résultats potentiellement inquiétants selon lesquels la perception de prestations d'assurance-emploi et des gains nuls de travail ne sont pas, quant à eux, associés à des taux plus élevés de migration de sortie dans le cas des hommes à l'âge d'entrée et, dans une moindre mesure, dans le cas des femmes du même groupe d'âge. Pourquoi? Les perspectives d'emploi dans les autres provinces sont-elles généralement plus limitées pour les

jeunes travailleurs ou, à l'inverse, ces jeunes sont-ils moins enclins à tirer parti des possibilités d'emploi qui y sont offertes? La réponse à ces questions et à d'autres questions connexes (soulevées par les résultats obtenus dans le cadre de la présente étude) pourrait se révéler fort utile si l'on veut accroître l'efficacité du marché du travail et rehausser, à long terme, le profil de carrière des jeunes travailleurs, particulièrement de ceux qui ont des débuts professionnels difficiles.

La conclusion, cependant, est que la mobilité interprovinciale est le fait, dans une large mesure, de personnes en quête d'une meilleure situation économique, ce qui produit vraisemblablement des résultats positifs tant pour les personnes en cause que sur le plan plus général de l'efficacité du marché du travail. (Une étude connexe (Finnie [1998d]) confirme nettement l'hypothèse d'une relation positive entre la mobilité interprovinciale et les gains des particuliers.) Cette analyse nous permet de mieux comprendre quelles catégories de personnes tirent parti de la migration ainsi que les facteurs directs qui influent sur la décision de migrer.

D'un point de vue politique ou culturel, par ailleurs, ces résultats pourraient jeter de la lumière sur un problème qui remonte au moins à la Confédération, soit les pertes nettes de population observées de façon constante dans les petites provinces de l'Atlantique et des Prairies et leur incidence négative sur la vitalité économique, sociale et culturelle de ces régions.

La relation positive entre la mobilité et les niveaux de gains pour les hommes d'âge moyen et mûr (exception faite des gains nuls mentionnés précédemment) indique, cependant, que les avantages de la mobilité interprovinciale pour ces hommes déjà actifs sont plus manifestes chez les travailleurs dans les échelons supérieurs du marché du travail. Ces résultats reflètent, vraisemblablement, les dimensions spatiales de divers sous-marchés du travail. Ainsi, les professionnels à revenu élevé ont presque certainement accès à des marchés du travail plus vastes qui sont plus souvent associés à des mouvements interprovinciaux. Deux groupes d'hommes semblent donc bénéficier le plus de la mobilité interprovinciale : les hommes complètement exclus du marché du travail (« les réfugiés économiques ») et les hommes qui occupent des postes de niveau supérieur.

Dans le cas des femmes, on tend à observer le premier phénomène (des avantages pour les femmes exclues du marché du travail), mais non le second. Plus précisément, on note que les taux de migration *ne sont pas* plus élevés chez les femmes affichant des niveaux supérieurs de gains. Ces résultats indiquent que la dynamique sous-jacente de l'emploi et de la migration varie de façon appréciable selon le sexe, vraisemblablement en raison du rôle secondaire traditionnel que tiennent les femmes sur le marché du travail. (Là aussi, les données relatives à l'incidence de la migration interprovinciale sur les gains présentées dans Finnie [1998d] confirment ces observations.)

Orientation des travaux ultérieurs

Les travaux ultérieurs pourraient être orientés de multiples façons. Une liste des recherches possibles est présentée ci-dessous.

- Pousser plus loin l'analyse de la relation entre la mobilité interprovinciale et la perception de prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale, exprimée sous diverses formes allant de simples tableaux croisés de la mobilité interprovinciale et de la perception de prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale (dans le second cas, seulement pour les années à compter de 1992, pour lesquelles la BDAL offre une mesure fiable) au cours des années précédant et suivant toute migration à une modélisation économétrique serrée de ces relations sous l'angle de la probabilité de migrer (comme dans la présente étude) et de la dynamique connexe du revenu (comme dans Finnie [1998d]). De toute évidence, il

s'agirait là d'une recherche réalisable, intéressante et utile à laquelle les données de la BDAL sont fort bien adaptées.

- Segmenter l'analyse selon la province (ou la région) et estimer des modèles distincts en conséquence. Cette étude est techniquement réalisable à partir des données de la BDAL (compte tenu du nombre considérable d'observations) et serait certainement intéressante. Elle donnerait lieu, toutefois, à une masse substantielle de résultats qu'il pourrait être difficile de présenter et de discuter de façon concise. (D'autres auteurs ont estimé des modèles distincts selon la province ou la région, mais en regroupant les hommes et les femmes et les diverses catégories d'âge, c'est-à-dire à un niveau d'agrégation plus élevé que celui adopté dans le cadre de la présente étude et jugé approprié.)
- À défaut d'entreprendre une analyse entièrement désagrégée selon la province, on pourrait faire un examen plus poussé de l'incidence de la langue dans des provinces précises en ajoutant aux modèles généraux adoptés ici des variables d'année distinctes selon la province et le groupe linguistique pour déterminer jusqu'à quel point ces variables permettent de suivre divers changements économiques et politiques : les cycles d'expansion et de récession dans certaines économies provinciales, l'évolution de la situation politique québécoise, etc.
- Analyser la question à la fois importante et intéressante de la migration *intraprovinciale*. Le nombre d'observations et les renseignements détaillés relatifs aux lieux compris dans la BDAL font de cette banque de données un outil idéal à plusieurs égards pour une étude de cette nature. Toutefois, la variable essentielle du code postal inscrite dans le fichier représente l'adresse de la dernière correspondance entre Revenu Canada et une personne donnée (il s'agit normalement de l'adresse à laquelle le remboursement d'impôt a été envoyé). Cette communication se produit généralement assez tard l'année suivant la déclaration, ce qui signifie que le lieu de résidence ne correspond pas nécessairement à l'endroit où la personne vivait au moment de l'année fiscale pertinente, année à laquelle correspondent les autres renseignements contenus dans le fichier. Toute analyse de la migration intraprovinciale devra, de toute évidence, aborder ce problème.
- Examiner de façon plus détaillée les profils longitudinaux. On pourrait, par exemple, restreindre l'analyse aux personnes qui figurent dans la BDAL toutes les années et adopter, par la suite, la classification définie dans Finnie [1998a, c] pour répartir les personnes dans les catégories des non-migrants, des personnes ayant migré une seule fois, des migrants fréquents et des personnes de retour. On pourrait ensuite estimer les modèles de ces profils ou des types particuliers de migration au cours d'une année donnée. Cependant, la province de résidence avant 1982 n'est pas indiquée dans la BDAL, ce qui signifie que la classification suggérée est définie uniquement en fonction d'un intervalle longitudinal commençant à cette date. Cette contrainte a pour effet de compliquer et de restreindre considérablement l'analyse (p. ex., une « personne ayant migré une seule fois » peut en fait être une personne de retour dans la province qu'elle habitait avant 1992; il peut également s'agir d'une personne ayant antérieurement migré à plusieurs reprises, etc.).
- Approfondir l'examen de l'incidence du revenu. Une telle étude pourrait s'appuyer sur l'élaboration d'un modèle global des migrants et des non-migrants, qui impliquerait une estimation à plusieurs degrés des gains touchés dans la province actuelle et des gains potentiels dans d'autres provinces et qui comprendrait les termes d'écart pertinents dans les modèles de migration (p. ex., Robinson et Tomes [1982]). Toutefois, une telle

modélisation constituerait un défi dans un cadre multiterritorial et dynamique sur le plan temporel, et il n'est pas certain que le nombre limité de variables disponibles dans le fichier de la BDAL permettra d'avoir accès aux variables repères essentielles. Une autre méthode possible consisterait à additionner des matrices représentant les possibilités de gains, la situation générale du marché du travail et d'autres caractéristiques provinciales qui intégreraient certaines analyses d'un niveau plus élevé d'agrégation au modèle axé sur les personnes adopté dans la présente étude (comme le suggère Day [1992]). Cependant, il s'agit là d'une démarche complexe qui doit s'appuyer sur la construction minutieuse de ces indicateurs et de leur intégration à la BDAL, à partir d'autres sources, pour toutes les provinces et pour chaque année et sur la spécification des variables de choix et de la structure de modèle appropriées qui tiennent compte de toutes les combinaisons possibles de choix.

Observations finales

La présente étude visait à fournir de nouveaux résultats empiriques sur la migration interprovinciale tirés d'une grande base de données longitudinales. Nous espérons que ces observations empiriques ont permis de mieux comprendre « qui sont les migrants », quels types de personnes ont tiré parti de la migration interprovinciale, quels facteurs influent sur ces mouvements et de mieux comprendre les structures du marché du travail, l'interaction entre la migration et certains des principaux programmes sociaux canadiens, les résultats selon le sexe, etc. Parallèlement, il existe de nombreuses pistes pour des recherches ultérieures, dont celles que nous avons citées précédemment et d'autres qui pourraient être explorées à l'aide des données de la BDAL utilisées ici. Nous espérons donc que, en plus de présenter de nouveaux résultats, cette étude constitue un point de départ utile pour des recherches ultérieures.

Tableau 1a - Statistiques descriptives, hommes

	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)		Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)		Âge moyen (de 35 à 44 ans)		Âge mûr (de 45 à 54 ans)	
	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
Province								
T.-N.	0.024	0.154	0.020	0.141	0.020	0.138	0.019	0.137
N. -É.	0.040	0.195	0.034	0.181	0.032	0.175	0.032	0.176
Î. -P.-É.	0.005	0.070	0.004	0.065	0.005	0.069	0.005	0.070
N. -B.	0.032	0.177	0.027	0.162	0.028	0.165	0.026	0.160
QC	0.265	0.441	0.262	0.440	0.266	0.442	0.262	0.440
Ont.	0.356	0.479	0.364	0.481	0.360	0.480	0.376	0.484
Man.	0.048	0.213	0.044	0.205	0.041	0.199	0.040	0.197
Sask.	0.038	0.190	0.035	0.185	0.033	0.179	0.032	0.176
Alt.	0.097	0.295	0.101	0.301	0.097	0.296	0.086	0.280
C.-B.	0.097	0.295	0.108	0.310	0.119	0.323	0.123	0.328
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	0.032	0.176	0.032	0.176	0.035	0.183	0.037	0.190
Français-RDC	0.012	0.111	0.011	0.102	0.009	0.094	0.008	0.087
Taille de la région								
500 000 hab. et plus	0.146	0.353	0.142	0.349	0.141	0.348	0.138	0.345
De 100 000 à 499 999 hab.	0.109	0.312	0.106	0.308	0.109	0.311	0.110	0.313
De 30 000 à 99 999 hab.	0.031	0.174	0.032	0.175	0.031	0.173	0.031	0.173
De 0 à 14 999 hab.	0.144	0.352	0.138	0.345	0.140	0.347	0.133	0.339
Régions rurales	0.126	0.331	0.110	0.313	0.111	0.314	0.110	0.313
ÂGE								
Âge	22.2	1.4	29.6	2.8	39.3	2.9	49.2	2.9
Âge ²	493.0	62.2	885.1	167.6	1549.6	225.2	2433.0	285.0
Situation des particuliers dans la famille								
Célibataires	0.323	0.467	0.239	0.426	0.153	0.360	0.127	0.333
Mariés sans enfants	0.137	0.344	0.201	0.401	0.108	0.310	0.213	0.410
Mariés avec enfants	0.458	0.498	0.519	0.500	0.702	0.457	0.625	0.484
Parents seuls	0.081	0.272	0.040	0.196	0.035	0.185	0.034	0.181
Chômage et gains								
Taux prov. de chômage	10.18	2.82	10.06	2.75	10.09	2.71	10.10	2.71
Assurance-emploi	0.355	0.479	0.258	0.438	0.174	0.379	0.158	0.365
Gains nuls	0.070	0.255	0.070	0.255	0.081	0.272	0.104	0.305
Gains	16,100	1.41E+04	29,400	2.42E+04	38,600	5.03E+04	39,700	5.29E+04
Gains ²	4.60E+08	6.45E+09	1.45E+09	1.45E+10	4.02E+09	4.17E+11	4.38E+09	1.15E+11
Gains imputés	0.005	0.069	0.014	0.119	0.018	0.134	0.023	0.149
Année								
1982	0.092	0.289	0.073	0.260	0.063	0.242	0.068	0.252
1983	0.090	0.286	0.074	0.261	0.065	0.246	0.067	0.250
1984	0.087	0.282	0.074	0.262	0.066	0.249	0.067	0.250
1985	0.085	0.279	0.075	0.263	0.069	0.253	0.068	0.251
1986	0.083	0.275	0.076	0.265	0.071	0.257	0.069	0.253
1987	0.079	0.269	0.077	0.267	0.073	0.260	0.070	0.255
1988	0.076	0.264	0.079	0.269	0.076	0.265	0.073	0.260
1989	0.071	0.257	0.080	0.271	0.079	0.270	0.076	0.265
1990	0.069	0.253	0.080	0.272	0.082	0.275	0.079	0.270
1991	0.068	0.252	0.079	0.270	0.084	0.278	0.083	0.276
1992	0.068	0.251	0.079	0.269	0.088	0.283	0.088	0.284
1993	0.066	0.248	0.078	0.269	0.091	0.287	0.094	0.291
1994	0.068	0.251	0.076	0.266	0.093	0.291	0.098	0.297

Tableau 1b - Statistiques descriptives, femmes

	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)		Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)		Âge moyen (de 35 à 44 ans)		Âge mûr (de 45 à 54 ans)	
	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
Province								
T.-N.	0.025	0.156	0.020	0.141	0.021	0.143	0.020	0.139
N. -É.	0.039	0.194	0.034	0.181	0.032	0.177	0.031	0.173
Î. -P.-É.	0.005	0.072	0.005	0.067	0.004	0.066	0.005	0.069
N. -B.	0.032	0.175	0.028	0.164	0.026	0.160	0.027	0.162
QC	0.257	0.437	0.262	0.440	0.270	0.444	0.277	0.447
Ont.	0.349	0.477	0.362	0.481	0.364	0.481	0.375	0.484
Man.	0.047	0.211	0.040	0.197	0.040	0.195	0.038	0.192
Sask.	0.036	0.187	0.035	0.184	0.031	0.174	0.032	0.177
Alt.	0.102	0.303	0.102	0.303	0.092	0.289	0.081	0.273
C.-B.	0.108	0.310	0.112	0.315	0.120	0.325	0.115	0.319
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	0.033	0.179	0.035	0.183	0.041	0.198	0.071	0.257
Français-RDC	0.010	0.101	0.010	0.100	0.009	0.096	0.008	0.091
Taille de la région								
500 000 hab. et plus	0.147	0.354	0.147	0.354	0.145	0.352	0.143	0.350
De 100 000 à 499 999 hab.	0.112	0.315	0.106	0.308	0.108	0.310	0.111	0.314
De 30 000 à 99 999 hab.	0.032	0.175	0.032	0.176	0.032	0.175	0.030	0.171
De 0 à 14 999 hab.	0.136	0.343	0.131	0.338	0.127	0.333	0.126	0.332
Régions rurales	0.113	0.317	0.106	0.308	0.104	0.305	0.106	0.308
ÂGE								
Âge	22.2	1.4	29.6	2.8	39.2	2.9	49.2	2.9
Âge ²	494.7	61.9	882.2	167.6	1547.6	225.0	2431.5	285.0
Situation des particuliers dans la famille								
Célibataires	0.233	0.423	0.138	0.345	0.095	0.293	0.128	0.334
Mariés sans enfants	0.219	0.413	0.174	0.380	0.096	0.295	0.270	0.444
Mariés avec enfants	0.407	0.491	0.567	0.495	0.682	0.466	0.507	0.500
Parents seuls	0.141	0.347	0.120	0.324	0.126	0.331	0.091	0.288
Chômage et gains								
Taux prov. de chômage	10.22	2.82	10.09	2.75	10.11	2.73	10.13	2.71
Assurance-emploi	0.254	0.435	0.240	0.427	0.159	0.366	0.136	0.342
Gains nuls	0.181	0.385	0.240	0.427	0.245	0.430	0.310	0.463
Gains	11,100	1.01E+04	15,300	1.54E+04	17,500	1.89E+04	15,900	1.98E+04
Gains ²	2.24E+08	3.44E+08	4.71E+08	1.14E+09	6.62E+08	4.06E+09	6.44E+08	6.28E+09
Gains imputés	0.015	0.123	0.023	0.149	0.041	0.198	0.122	0.328
Année								
1982	0.096	0.295	0.072	0.259	0.061	0.240	0.065	0.247
1983	0.095	0.293	0.073	0.260	0.064	0.244	0.065	0.246
1984	0.090	0.287	0.074	0.261	0.066	0.248	0.065	0.247
1985	0.087	0.282	0.075	0.263	0.068	0.252	0.066	0.249
1986	0.083	0.276	0.076	0.264	0.071	0.256	0.068	0.251
1987	0.079	0.269	0.076	0.266	0.072	0.259	0.070	0.255
1988	0.074	0.261	0.078	0.268	0.076	0.264	0.073	0.260
1989	0.069	0.254	0.078	0.269	0.079	0.269	0.077	0.266
1990	0.067	0.251	0.080	0.271	0.082	0.275	0.080	0.271
1991	0.066	0.248	0.080	0.271	0.085	0.279	0.084	0.278
1992	0.064	0.245	0.080	0.271	0.088	0.284	0.090	0.287
1993	0.064	0.244	0.080	0.272	0.093	0.290	0.096	0.295
1994	0.065	0.247	0.078	0.269	0.095	0.294	0.100	0.300

Tableau 2 - Résultats du modèle logit par panel—Probabilité de migrer

	Hommes				Femmes			
	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)	Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)	Âge moyen (de 35 à 44 ans)	Âge mûr (de 45 à 54 ans)	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)	Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)	Âge moyen (de 35 à 44 ans)	Âge mûr (de 45 à 54 ans)
Coordonnée à l'origine	-2.714 (2.567)	-1.040 (.721)	-.243 (1.667)	.806 (3.693)	-6.740 ** (2.559)	-1.356 (.731)	-4.129 * (1.737)	-1.389 (3.983)
Province (ONT.)								
T.-N.	.427 ** (.098)	.336 ** (.069)	.161 (.091)	.110 (.127)	.323 ** (.097)	.197 ** (.070)	.149 (.093)	.308 * (.134)
N. -É.	.420 ** (.053)	.379 ** (.038)	.381 ** (.048)	.257 ** (.069)	.431 ** (.052)	.371 ** (.038)	.342 ** (.050)	.252 ** (.076)
Î. -P.-É.	.315 ** (.117)	.324 ** (.084)	.354 ** (.100)	.355 ** (.135)	.413 ** (.106)	.408 ** (.077)	.542 ** (.093)	.042 (.179)
N. -B.	.259 ** (.064)	.213 ** (.045)	.216 ** (.057)	.118 (.082)	.147 * (.065)	.143 ** (.046)	.149 * (.060)	.140 (.088)
QC	-.392 ** (.045)	-.495 ** (.033)	-.433 ** (.041)	-.487 ** (.061)	-.431 ** (.045)	-.485 ** (.033)	-.425 ** (.042)	-.547 ** (.069)
Man.	.453 ** (.038)	.438 ** (.026)	.469 ** (.033)	.468 ** (.046)	.441 ** (.038)	.483 ** (.026)	.445 ** (.034)	.462 ** (.048)
Sask.	.583 ** (.040)	.479 ** (.029)	.439 ** (.038)	.487 ** (.053)	.594 ** (.040)	.540 ** (.029)	.538 ** (.038)	.412 ** (.057)
Alb.	.491 ** (.030)	.488 ** (.019)	.457 ** (.025)	.485 ** (.035)	.492 ** (.029)	.493 ** (.019)	.444 ** (.026)	.435 ** (.038)
C.-B.	.275 ** (.041)	.196 ** (.027)	.169 ** (.033)	.113 * (.046)	.210 ** (.040)	.160 ** (.027)	.126 ** (.034)	.068 (.050)
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	.775 ** (.051)	.900 ** (.035)	.846 ** (.043)	.842 ** (.063)	.709 ** (.052)	.803 ** (.035)	.740 ** (.044)	.693 ** (.070)
Français-RDC	.437 ** (.062)	.583 ** (.042)	.487 ** (.058)	.409 ** (.091)	.519 ** (.065)	.561 ** (.044)	.529 ** (.058)	.377 ** (.095)
Taille de la région (500 000 hab. et plus)								
De 100 000 à 499 999 hab.	.108 ** (.029)	.021 (.020)	.077 ** (.026)	.100 ** (.036)	.036 (.029)	.014 (.021)	-.013 (.027)	.031 (.039)
De 30 000 à 99 999 hab.	.070 * (.031)	.003 (.021)	.023 (.028)	-.043 (.041)	.042 (.030)	-.029 (.022)	-.026 (.029)	.020 (.041)
De 15 000 à 29 999 hab.	.118 * (.049)	-.011 (.035)	-.037 (.048)	.019 (.064)	-.050 (.052)	-.002 (.035)	.091 * (.042)	-.050 (.073)
De 0 à 14 999 hab.	.060 * (.028)	-.055 ** (.019)	-.011 (.025)	-.017 (.035)	.005 (.028)	-.007 (.020)	-.009 (.026)	-.043 (.038)
Régions rurales	-.044 (.031)	-.155 ** (.023)	-.124 ** (.030)	-.095 * (.041)	-.109 ** (.032)	-.116 ** (.023)	-.144 ** (.031)	-.164 ** (.045)

Tableau 2 - Résultats du modèle logit par panel—Probabilité de migrer (suite)

	Hommes				Femmes			
	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)	Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)	Âge moyen (de 35 à 44 ans)	Âge mûr (de 45 à 54 ans)	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)	Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)	Âge moyen (de 35 à 44 ans)	Âge mûr (de 45 à 54 ans)
ÂGE								
Âge	.070 (.234)	-.057 (.049)	-.100 (.085)	-.127 (.150)	.430 (.233)	-.041 (.050)	.107 (.089)	-.024 (.162)
Âge ²	-.0018 (.0053)	.0006 (.0008)	.0010 (.0011)	.0011 (.0015)	-.0098 (.0053)	.0003 (.0009)	-.0016 (.0011)	.0000 (.0016)
Situation des particuliers dans la famille (Célibataires)								
Mariés sans enfants	-.160 ** (.029)	-.178 ** (.018)	-.073 * (.029)	-.137 ** (.034)	-.184 ** (.026)	-.169 ** (.021)	-.066 (.035)	.004 (.038)
Mariés avec enfants	-.282 ** (.020)	-.211 ** (.014)	-.192 ** (.021)	-.309 ** (.030)	-.250 ** (.023)	-.278 ** (.018)	-.206 ** (.027)	-.280 ** (.037)
Parents seuls	-.302 ** (.037)	-.214 ** (.034)	-.095 * (.044)	-.269 ** (.068)	-.182 ** (.030)	-.170 ** (.023)	-.119 ** (.033)	-.143 ** (.050)
Chômage et gains								
Taux prov. de chômage	.020 * (.008)	.012 * (.006)	.015 * (.007)	.025 * (.010)	.022 ** (.008)	.025 ** (.006)	.015 * (.008)	.012 (.011)
Assurance-emploi	-.015 (.019)	.074 ** (.015)	.150 ** (.021)	.161 ** (.031)	.065 ** (.021)	.065 ** (.015)	.112 ** (.022)	.180 ** (.034)
Gains nuls	-.152 ** (.040)	.026 (.028)	.189 ** (.032)	.281 ** (.040)	-.057 (.031)	.090 ** (.019)	.039 (.024)	.096 * (.038)
Gains	-6.45E-06 ** (.9E-06)	-5.13E-07 (.4E-06)	1.14E-06 ** (.4E-06)	2.49E-06 ** (.5E-06)	-1.00E-05 ** (.2E-05)	-4.26E-06 ** (.7E-06)	-5.60E-06 ** (.7E-06)	-3.92E-06 ** (.1E-05)
Gains ²	5.00E-12 ** (1.7E-12)	2.45E-13 (6.6E-13)	-1.41E-12 (9.9E-13)	-3.56E-12 ** (1.4E-12)	1.41E-10 * (5.6E-11)	1.77E-11 ** (5.3E-12)	6.50E-12 ** (1.3E-12)	4.15E-12 * (1.8E-12)
Gains imputés	3.27E-01 ** (1.1E-01)	9.69E-02 (5.1E-02)	1.23E-02 (5.6E-02)	-1.15E-01 (7.5E-02)	-6.12E-03 (7.1E-02)	3.00E-02 (3.7E-02)	-1.91E-02 (4.0E-02)	-1.40E-01 ** (4.5E-02)
Année (1982)								
1983	-.036 (.043)	-.010 (.031)	-.027 (.045)	-.099 (.061)	-.046 (.041)	-.032 (.032)	.028 (.047)	-.029 (.072)
1984	.009 (.042)	-.065 * (.031)	-.135 ** (.047)	-.106 (.062)	.009 (.040)	-.060 (.033)	-.056 (.048)	.108 (.067)
1985	.049 (.041)	.004 (.030)	.016 (.043)	.019 (.057)	-.032 (.041)	-.015 (.032)	.067 (.045)	.069 (.068)
1986	.014 (.042)	-.007 (.030)	.059 (.042)	-.024 (.059)	-.010 (.042)	.061 * (.031)	.078 (.045)	.092 (.067)
1987	-.012 (.045)	.032 (.031)	.038 (.043)	.022 (.059)	.042 (.042)	.072 * (.032)	.085 (.046)	.055 (.070)

Tableau 2 - Résultats du modèle logit par panel—Probabilité de migrer (fin)

	Hommes				Femmes			
	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)	Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)	Âge moyen (de 35 à 44 ans)	Âge mûr (de 45 à 54 ans)	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)	Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)	Âge moyen (de 35 à 44 ans)	Âge mûr (de 45 à 54 ans)
1988	.057 (.047)	-.006 (.033)	.061 (.045)	-.096 (.066)	.019 (.047)	.090 ** (.034)	.138 ** (.048)	.077 (.072)
1989	.071 (.049)	-.030 (.034)	.062 (.046)	.029 (.064)	.088 (.048)	.064 (.035)	.132 ** (.048)	.148 * (.072)
1990	.012 (.049)	-.048 (.033)	.018 (.045)	.045 (.061)	-.027 (.049)	.035 (.034)	.098 * (.048)	.140 * (.070)
1991	-.107 * (.047)	-.084 ** (.031)	.001 (.041)	-.042 (.056)	-.068 (.045)	-.037 (.032)	.032 (.044)	.097 (.064)
1992	-.060 (.046)	-.095 ** (.031)	-.048 (.041)	-.071 (.055)	-.078 (.045)	-.112 ** (.033)	-.019 (.045)	.035 (.064)
1993	-.028 (.046)	-.094 ** (.031)	-.010 (.041)	-.101 (.056)	-.052 (.045)	-.046 (.032)	.080 (.043)	.064 (.063)
1994	-.053 (.046)	-.066 * (.031)	-.056 (.041)	-.076 (.055)	-.053 (.045)	-.035 (.032)	.054 (.043)	-.006 (.065)
Nombre d'observations	92,960	259,700	235,970	168,450	98,560	273,870	239,070	165,640
Logarithme du rapport de vraisemblance	21,987	45,774	25,609	12,700	22,398	44,224	24,583	10,946

L'erreur-type figure entre parenthèses. Un seul astérisque indique un coefficient significativement différent de zéro à un niveau de confiance de 0,05, selon un test t bilatéral.

Les deux astérisques indiquent un coefficient significative à un niveau de confiance de 0,01.

Tableau 3 - Effets en pourcentage (par rapport aux probabilités de référence)

	Hommes				Femmes			
	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)	Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)	Âge moyen (de 35 à 44 ans)	Âge mûr (de 45 à 54 ans)	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)	Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)	Âge moyen (de 35 à 44 ans)	Âge mûr (de 45 à 54 ans)
Province (ONT.)								
T.-N.	.492	.339	.141	.108	.316	.189	.145	.326
N.-É.	.481	.388	.365	.269	.439	.381	.362	.261
Î.-P.-É.	.344	.325	.335	.386	.418	.425	.621	.040
N.-B.	.276	.205	.193	.116	.135	.134	.145	.138
QC	-.312	-.362	-.297	-.369	-.319	-.357	-.327	-.404
Man.	.527	.459	.466	.536	.450	.518	.490	.524
Sask.	.721	.508	.431	.562	.640	.591	.616	.457
Alb.	.582	.520	.451	.559	.512	.531	.489	.488
C.-B.	.295	.187	.148	.110	.198	.152	.122	.065
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	1.046	1.108	.976	1.133	.794	.967	.920	.868
Français-RDC	.505	.643	.488	.456	.544	.619	.604	.412
Taille de la région								
500 000 hab. et plus	.107	.019	.065	.097	.032	.012	-.011	.029
De 100 000 à 499 999 hab.	.068	.003	.019	-.039	.037	-.025	-.023	.018
De 30 000 à 99 999 hab.	.118	-.009	-.030	-.017	-.042	-.001	.087	-.045
De 0 à 14 999 hab.	.058	-.047	-.009	-.016	.004	-.006	-.008	-.039
Régions rurales	-.041	-.130	-.097	-.085	-.091	-.099	-.124	-.142
ÂGE								
Âge	-.009	-.020	-.023	-.024	-.004	-.022	-.010	-.025
Situation des particuliers dans la famille (Célibataires)								
Mariés sans enfants	-.141	-.147	-.058	-.121	-.150	-.141	-.059	.004
Mariés avec enfants	-.236	-.172	-.145	-.253	-.198	-.222	-.173	-.231
Parents seuls	-.250	-.174	-.074	-.224	-.148	-.142	-.104	-.125
Chômage et gains								
Taux prov. de chômage	.019	.010	.012	.023	.019	.022	.014	.011
Assurance-emploi	-.014	.068	.131	.161	.058	.059	.107	.181
Gains nuls	-.134	.023	.167	.297	-.048	.083	.037	.092
Gains*	-5.65E-03	-4.50E-04	1.04E-03	2.29E-03	-8.55E-03	-3.77E-03	-5.11E-03	-3.63E-03
Gains imputés	3.60E-01	8.91E-02	1.01E-02	-1.02E-01	-5.32E-03	2.70E-02	-1.74E-02	-1.23E-01
Année (1982)								
1983	-.033	-.009	-.022	-.088	-.039	-.028	.026	-.027
1984	.009	-.056	-.105	-.094	.008	-.053	-.050	.106
1985	.047	.004	.013	.017	-.028	-.013	.063	.066
1986	.013	-.006	.049	-.022	-.008	.056	.074	.089
1987	-.012	.029	.032	.021	.037	.065	.080	.052
1988	.056	-.005	.051	-.086	.016	.083	.134	.074
1989	.070	-.026	.052	.027	.079	.058	.128	.147
1990	.012	-.042	.015	.043	-.023	.032	.094	.138
1991	-.097	-.072	.001	-.038	-.058	-.032	.029	.094
1992	-.055	-.081	-.039	-.064	-.066	-.095	-.017	.033
1993	-.026	-.081	-.008	-.090	-.045	-.040	.076	.061
1994	-.049	-.057	-.045	-.069	-.045	-.031	.050	-.006

* Le calcul de la probabilité marginale est fondé sur l'hypothèse d'une variation des gains de 1 000\$

Tableau 4 - Modèles logit par panel incluant la variable de l'aide sociale (1992-1995)

	Hommes				Femmes			
	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)	Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)	Âge moyen (de 35 à 44 ans)	Âge mûr (de 45 à 54 ans)	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)	Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)	Âge moyen (de 35 à 44 ans)	Âge mûr (de 45 à 54 ans)
Coordonnée à l'origine	-3.677 (5.935)	1.191 (1.622)	-.016 (3.299)	-1.988 (7.199)	2.129 (5.907)	-3.152 (1.662)	-7.899 * (3.418)	-4.524 (7.774)
Province (ONT.)								
T.-N.	.459 (.693)	.334 (.475)	-.365 (.576)	-.940 (.792)	1.090 (.676)	.175 (.487)	.525 (.588)	-.987 (.870)
N.-É.	.502 * (.245)	.266 (.170)	.195 (.207)	.136 (.277)	.698 ** (.239)	.201 (.175)	.429 * (.211)	-.243 (.321)
Î.-P.-É.	.436 (.554)	.155 (.392)	-.110 (.461)	-.026 (.601)	.979 (.538)	.200 (.390)	.686 (.462)	-1.039 (.730)
N.-B.	.180 (.189)	.150 (.131)	-.069 (.161)	.119 (.209)	.236 (.191)	.000 (.137)	.159 (.163)	-.272 (.244)
QC	-.415 * (.185)	-.466 ** (.125)	-.496 ** (.149)	-.561 ** (.202)	-.270 (.180)	-.415 ** (.127)	-.330 * (.154)	-.831 ** (.231)
Man.	.537 ** (.110)	.484 ** (.071)	.435 ** (.089)	.433 ** (.121)	.320 ** (.109)	.404 ** (.075)	.426 ** (.087)	.570 ** (.128)
Sask.	.756 ** (.203)	.433 ** (.141)	.531 ** (.169)	.552 * (.234)	.330 (.203)	.574 ** (.142)	.416 * (.170)	.925 ** (.251)
Alb.	.538 ** (.102)	.409 ** (.067)	.523 ** (.079)	.494 ** (.110)	.425 ** (.099)	.467 ** (.067)	.399 ** (.079)	.566 ** (.119)
C.-B.	.300 ** (.078)	.215 ** (.048)	.192 ** (.058)	.211 ** (.077)	.111 (.077)	.172 ** (.050)	.093 (.059)	.157 (.086)
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	.932 ** (.115)	.900 ** (.072)	.882 ** (.081)	.841 ** (.108)	.553 ** (.131)	.734 ** (.073)	.698 ** (.090)	.749 ** (.129)
Français-RDC	.622 ** (.133)	.619 ** (.085)	.698 ** (.103)	.304 (.165)	.514 ** (.158)	.671 ** (.091)	.624 ** (.106)	.554 ** (.158)
Taille de la région (500 000 hab. et plus)								
De 100 000 à 499 999 hab.	.134 * (.067)	.056 (.042)	.091 (.049)	.093 (.067)	.134 * (.063)	.081 (.041)	.011 (.051)	.039 (.072)
De 30 000 à 99 999 hab.	.191 ** (.068)	-.011 (.048)	.033 (.054)	-.052 (.080)	.040 (.073)	-.005 (.047)	-.002 (.055)	.063 (.074)
De 15 000 à 29 999 hab.	.262 * (.107)	.128 (.071)	-.004 (.095)	.109 (.114)	-.143 (.138)	.225 ** (.067)	.301 ** (.074)	.053 (.123)
De 0 à 14 999 hab.	.137 * (.066)	.034 (.042)	-.030 (.051)	-.005 (.069)	.081 (.065)	-.031 (.045)	-.041 (.052)	-.168 * (.081)
Régions rurales	.116 (.070)	-.034 (.048)	-.037 (.057)	-.125 (.083)	.024 (.072)	-.079 (.049)	-.179 ** (.062)	-.311 ** (.098)
ÂGE								
Âge	.120 (.536)	-.229 * (.105)	-.139 (.166)	-.042 (.291)	-.347 (.534)	.072 (.108)	.309 (.172)	.037 (.314)
Âge ²	-.0024 (.0122)	.0036 * (.0018)	.0015 (.0021)	.0002 (.0030)	.0081 (.0121)	-.0017 (.0018)	-.0041 (.0022)	-.0006 (.0032)

Tableau 4 - Modèles logit par panel incluant la variable de l'aide sociale (1992-1995) (fin)

	Hommes				Femmes			
	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)	Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)	Âge moyen (de 35 à 44 ans)	Âge mûr (de 45 à 54 ans)	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)	Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)	Âge moyen (de 35 à 44 ans)	Âge mûr (de 45 à 54 ans)
Situation des particuliers dans la famille (Célibataires)								
Mariés sans enfants	.831 **	.827 **	-.080	-.089	-.104	-.127 **	-.085	.034
	.065	.038	.053	.065	.062	.045	.067	.071
Mariés avec enfants	-.253 **	-.174 **	-.182 **	-.246 **	-.207 **	-.228 **	-.189 **	-.294 **
	.046	.031	.039	.059	.054	.040	.052	.072
Parents seuls	-.411 **	-.143 *	-.161	-.210	-.160 *	-.160 **	-.108	-.200 *
	.092	.069	.087	.124	.069	.052	.063	.095
Chômage et gains								
Aide sociale	.173 **	.188 **	.247 **	.075	-.046	.034	-.041	.232 **
	.059	.044	.054	.085	.063	.045	.060	.087
Taux prov. de chômage	.018	.017	.066	.100	-.044	.033	-.021	.143
	.070	.048	.057	.078	.068	.049	.059	.087
Assurance-emploi	.071	.097 **	.084 *	.035	.100 *	.000	.052	.176 **
	.045	.031	.040	.062	.050	.033	.043	.065
Gains nuls	-.211 **	-.053	.146 **	.316 **	.049	.077 *	.139 **	.148 *
	.072	.050	.054	.067	.069	.039	.046	.072
Gains	-1.00E-05 **	3.63E-07	5.17E-07	1.10E-06	-3.10E-06	-7.41E-06 **	-6.66E-06 **	-3.21E-06
	3.87E-06	7.95E-07	6.07E-07	7.55E-07	8.13E-06	1.47E-06	1.47E-06	1.93E-06
Gains ²	3.01E-11	-5.58E-13	-2.15E-13	-7.91E-13	-1.74E-10	2.21E-11 **	2.06E-11 **	3.18E-12
	7.29E-11	1.38E-12	5.92E-13	1.00E-12	2.45E-10	8.41E-12	5.97E-12	2.74E-12
Gains imputés	.382	.344 **	.318 **	.051	.036	.053	.044	.008
	.277	.112	.102	.133	.202	.110	.103	.089
Année (1982)								
1993	.026	-.009	.032	-.030	.023	.062	.094 *	.049
	.050	.032	.037	.052	.050	.032	.039	.056
1994	.004	.024	.028	.052	-.024	.079	.035	.081
	.076	.052	.063	.085	.074	.054	.065	.097
Nombre d'observations	18,720	60,660	64,180	47,140	19,050	65,340	66,030	47,450
Logarithme du rapport de vraisemblance	4,200	9,827	6,859	3,479	4,166	9,597	6,624	2,972

L'erreur-type figure entre parenthèses. Un seul astérisque indique un coefficient significativement différent de zéro à un niveau de confiance de 0,05, selon un test t bilatéral.

Les deux astérisques indiquent un coefficient significative à un niveau de confiance de 0,01.

Références

- Anderson, Isabel B. [1966], Migration à l'intérieur du Canada, 1921-1961, Conseil économique du Canada, Étude N° 13 (Ottawa : Imprimeur de la Reine).
- Atkinson, A.B., F. Bourguignon, et C. Morrison [1992], *Empirical Studies of Earnings Mobility* (Switzerland: Harwood Academic Publishers).
- Courchene, Thomas J. [1970], "Interprovincial Migration and Economic Adjustment", *Canadian Journal of Economics*, V.3, N. 4 (Novembre), p. 550-76.
- _____ [1974] "Migration, Income and Employment" (Toronto: C.D. Howe Institute).
- Day, Kathleen [1992], "Interprovincial Migration and Local Public Goods", *Canadian Journal of Economics*, V. XXV, N. 1 (Février), p. 123-44.
- Day, Kathleen, et Stan Winer [1994], "Internal Migration and Public Policy: An Introduction to the Issues and a Review of Empirical Research in Canada", dans A. Maslove (dir.), *Issues in the Taxation of Individuals* (Toronto: University of Toronto Press).
- Dean, James M. [1992], "Tax-Induced Migration in Canada 1972-79", *Western Economic Review*, V. 1, N. 2, p. 17-31.
- Finnie, Ross [1997a], "Earnings Patterns by Age and Sex in Canada, 1982-92", Développement des ressources humaines Canada (Direction générale de la recherche appliquée) Série des documents de recherche R-97-11E. Voir aussi « Caractéristiques des gains selon l'âge et le sexe » (avec Gaétan Garneau), L'Observateur économique Canadien, Ottawa : Statistique Canada, Octobre 1997.
- _____ [1997b], "Stasis and Change: Trends in Earnings Levels and Inequality, 1982-92", *Canadian Business Economics*, Vol. 5, No. 4 (Octobre-Décembre/Automne 1997), p. 84-107.
- _____ [1997c], "Earnings Mobility in Canada, 1982-92", Développement des ressources humaines Canada (Direction générale de la recherche appliquée) Série des documents de travail.
- _____ [1997d], "The Distribution of Earnings in a Dynamic Context in Canada, 1982-92", Développement des ressources humaines Canada (Direction générale de la recherche appliquée) Série des documents de travail W-97-3Eb.
- _____ [1997e], "The Correlation of Individuals' Earnings Over Time in Canada, 1982-92", Développement des ressources humaines Canada (Direction générale de la recherche appliquée) Série des documents de travail W-97-3Ec.
- _____ [1997f], "A Dynamic Analysis of Low Market incomes ("Market Poverty") of Canadian Families With Children 1982-93", Développement des ressources humaines Canada (Direction générale de la recherche appliquée) Série des documents de travail W-97-3Ed.

- _____ [1997g], “Unequal Inequality: The Distribution of Individuals’ Earnings by Province 1982-94”, à venir, Développement des ressources humaines Canada (Direction générale de la recherche appliquée) Série des documents de travail.
- _____ [1998a], “Inter-Provincial Mobility in Canada: A Longitudinal Analysis”, à venir, Développement des ressources humaines Canada (Direction générale de la recherche appliquée) Série des documents de travail et School of Policy Studies at Queen’s University, photocopié.
- _____ [1998b], “The Patterns of Inter-Provincial Migration in Canada 1982-95: Evidence from Longitudinal Tax-Based Data”, School of Policy Studies at Queen’s University, photocopié.
- _____ [1998c], “Inter-Provincial Migration: A Longitudinal Analysis of Movers and Stayers”, School of Policy Studies at Queen’s University, photocopié.
- _____ [1998d], “The Effects of Inter-Provincial Mobility on Individuals’ Earnings: Panel Model Estimates for Canada”, à venir, Développement des ressources humaines Canada (Direction générale de la recherche appliquée) Série des documents de travail et School of Policy Studies at Queen’s University, photocopié.
- Galloway, L.E. [1969], “The Effect of Geographic Labour Mobility on Income: A Brief Comment”, *Journal of Human Resources*, V. 4, p. 103-9.
- Graham, John [1964], “Fiscal Adjustment in a Federal Country”, dans *Inter-government Fiscal Relationships*, Canadian Tax Papers No. 40 (Toronto: Canadian Tax Foundation).
- Grant, E. Kenneth et John Vanderkamp [1976], *Les causes et les effets économiques des migrations au Canada, 1965-71*”, Conseil économique du Canada (Ottawa : Imprimeur de la Reine).
- _____ [1980], The Effects of Migration on Income: A Micro Study with Canadian Data 1965-71”, *The Canadian Journal of Economics*, V. 13, N. 3 (Août), p. 381-406.
- _____ [1984], “A Descriptive Analysis of the Incidence and Nature of Repeat Migration Within Canada, 1968-71”, *Canadian Studies in Population*, V. 11, No. 1 (1984), p. 61-78.
- _____ [1986], “Repeat Migration and Disappointment”, *Canadian Journal of Regional Science*, V. IX, No. 3 (Automne), p. 299-321.
- Greenwood, Michael [1975] “Research on Internal Migration in the United States: A Survey”, *Journal of Economic Literature*, V. 13, p. 397-433.
- Hiscott, Robert D. [1987], “Recent Migration from Ontario to Atlantic Canada: A comparison of Returning and Non-Return Migrants”, *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, V. 24, N. 4, p. 586-599.
- Hou, Feng, et Roderic Beaujot [1995], “A Study of Interregional Migration Between Ontario and Atlantic Canada: 1981-1991”, *Canadian Journal of Regional Science*, Vol. XVIII 11, No. 2 (Summer), p. 147-160.

- Laber, Gene et R.X. Chase [1971], "Interprovincial Migration in Canada as a Human Capital Investment", *Journal of Political Economy*, V. 79, p. 795-804.
- Lin, Zhengxi [1995], "Mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre canadienne : rôle de l'assurance-chômage, de l'assistance sociale et de la formation", Développement des ressources humaines Canada, Direction de l'évaluation des programmes.
- Marr, William L. et Frank W. Millard [1980], "Employment and Income Levels of Inter-Provincial Migrants Versus Non-Migrants", Canada 1971", IN J.L. Simon et J. DaVanzo (dir.), *Research in Population Economics*, Vol. 2 (Greenwich, Conn.: JAI Press).
- Mills, K. E., M. Percy, et L. S. Wilson [1983], "The Influence of Fiscal Incentives on Interregional Migration: Canada 1961-78", *The Canadian Journal of Regional Science*, V. VI, N. 2 (Automne), p. 207-229.
- Mincer, Jacob [1978], "Family Migration Decisions", *Journal of Political Economy*, V. 86, N, p. 749-73.
- Nakosteen, Robert A. et Michael Zimmer [1980], Migration and Income: the Question of Self-Selection", *Southern Economic Journal*, V. 46, p. 840-51.
- Newbold, Bruce et Kao-Lee Liaw [1990], "Characterization of Primary, Return, and Onward Interprovincial Migration in Canada: Overall and Age-Specific Patterns", *Canadian Journal of Regional Science*, V. XIII, No. 1 (Printemps), p. 17-33.
- OCDE [1996], *Employment Outlook*, Chapter 3: "Earnings Inequality, Low-Paid Employment and Earnings Mobility", p. 59-108 (Paris: Organisation de Coopération et de Développement Économiques).
- Osberg, Lars, Daniel Gordon, et Zhengxi Lin [1994], "Interregional Migration and Interindustry Labour Mobility in Canada: A Simultaneous Approach", *Canadian Journal of Economics*, V. XXVII, N. 1 (Février), p. 58-80.
- Polachek, Soloman et Francis Horvath [1977], "A Lifecycle Approach to Migration: Analysis of the Pespicious Peregrinator", dans R.G. Ehrenberg (dir.), *Research in Labor Economics*, V.1 (Greenwich, Conn.: JAI Press).
- Robinson, Chris et Nigel Tomes [1982], "Self-Selection and Interprovincial Migration in Canada", *Canadian Journal of Economics*, V. XV, N. 3 (Août), p. 474-502.
- Rosenbaum, Harry, "Return Inter-Provincial Migration in Canada, 1966-1971 [1993]", *Canadian Studies in Population*, V. 15, No. 1, p. 51-65.
- _____, "Selectivity Among Various Types of Inter-Provincial Migrants, Canada 1976-1981", *Canadian Studies in Population*, V. 20, No. 1 (1993), p. 85-106.
- Rosenbluth, Gideon [1996], "Interprovincial Migration and the Efficacy of Provincial Job Creation Policies", *Canadian Business Economics*, Vol. 4, No. 2 (January-March/Winter), p. 22-35.
- Schwartz, Abba [1973], "Interpreting the Effect of Distance on Migration", *Journal of Political Economy*, V. 81, p. 1153-69.

- Shaw, R. Paul [1986], "Fiscal Versus Traditional Market Variables in Canadian Migration", *Journal of Political Economy*, V. 94, N. 3, p. 648-666.
- Sjaastad, Larry [1962], "The Costs and Returns of Human Migration", *Journal of Political Economy (Supplement)*, V. 70, p. 80-93.
- Statistique Canada [1993]: *Mobilité et migration : Le pays*, N° 93-322 au catalogue, Table 1b (Ottawa : Statistique Canada).
- Stone, Leroy O. [1969], *Migration in Canada: some Regional Aspects* (Ottawa : Bureau fédéral de la statistique).
- Vachon, Marc et François Vaillancourt [1998], "Interprovincial Mobility in Canada, 1961-1996: Trends and Determinants", à venir dans Lazar, Harvey (dir.), *Canada: the State of the Federation, 1997*, Centre for Intergovernmental Relations, Queen's University at Kingston, Ontario.
- Vanderkamp, John [1971], "Migration Flows, Their Determinants and the Effects of Return Migration", *Journal of Political Economy*, V. 79, p. 1012-31.
- _____ [1972], "Return Migration: Its Significance and Behavior", *Western Economic Journal*, 10:460-465.
- _____ [1977], "Industrial Mobility: Some Further Results", *Canadian Journal of Economics*, V. X, N. 3 (Août), p. 462-71.
- _____ [1988], "Regional Disparities: A Model with Some Econometric Results for Canada", p. 269-96 dans Higgins, B. et D. J. Savoie (dir.), *Regional Economic Development: Essays in Honour of François Penoux* (Boston: Unwin Hyman).
- Vanderkamp, John, et John Grant [1988], "Canadian Internal Migration Statistics: Some Comparisons and Evaluations", *Canadian Journal of Regional Science*, V. XI, No. 1 (Printemps) p. 9-32.
- Winer, Stanley L. et Denis Gauthier [1982], "Internal Migration and Fiscal Structure", étude préparée pour le Conseil économique du Canada (Ottawa : Approvisionnement et Services Canada).